

Le Comm. J. B. de Rossi.

LE COMMANDEUR
J.-B. DE ROSSI

(1822-1894)

SES DÉCOUVERTES AUX CATACOMBES

PAR

le Baron Jehan DE WITTE.

Tanto nomini nullum par elogium.
(S. S. LÉON XIII.)

(Extrait de la REVUE DE L'ART CHRÉTIEN.)

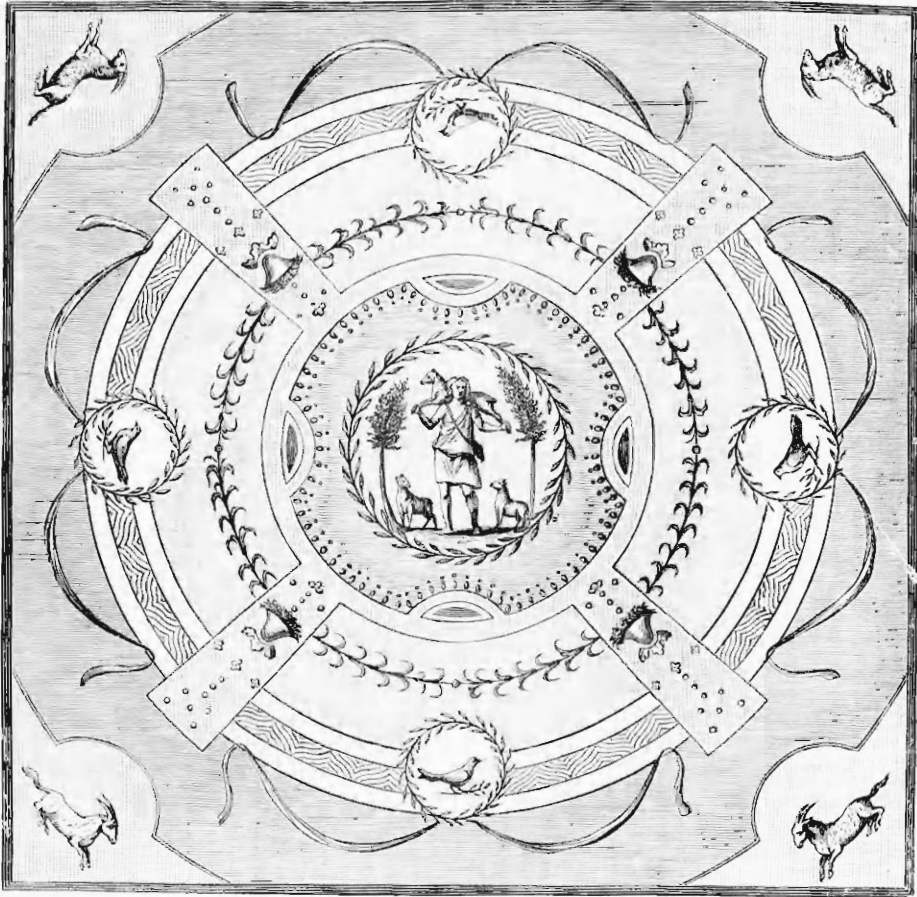


PARIS.

Société de Saint-Augustin,
DESCLÉE, DE BROUWER & C^{ie}.

Ancienne Maison Douniol, H. Chapelliez & C^{ie}.
Libraires-éditeurs, 29, rue de Tournon.

1895.



Plafond orné de la croix, avec le Bon Pasteur au centre, au cimetière de Priscille (deuxième siècle).



Orphée, au cimetière de la voie Ardeatine.



Jean-Baptiste de Rossi,

par le Baron Jehan de Witte.



Tanto nomini nullum par elogium.
(LÉON XIII.)



ARCHÉOLOGIE
chrétienne a fait une
perte cruelle en la per-
sonne de Jean-Baptiste
de Rossi, qui s'est éteint
le 20 septembre dernier,
à l'âge de 72 ans, dans

l'ancienne résidence d'été des Papes à Castel-Gandolfo, où Léon XIII avait été heureux de lui donner asile. Si la science pleure M. de Rossi, sa mort plonge aussi la religion dans le deuil, et les catholiques doivent tenir à cœur de rendre un dernier hommage à la mémoire de l'illustre archéologue dont toute la vie a été consacrée au service de l'Église qu'il a glorifiée par ses travaux et par ses découvertes. Nous voudrions les résumer ici.

M. de Rossi a véritablement fondé la science des Catacombes. Sans doute, longtemps avant lui, la piété des fidèles et l'attention du monde savant s'étaient portées sur cet immense réseau de galeries souterraines, creusées sous la campagne romaine, qui, pendant trois siècles, ont servi de

sépulture et souvent de refuge aux premiers chrétiens; mais, jusqu'alors, personne n'avait pu expliquer leur origine ni les conditions dans lesquelles elles furent pratiquées. But de pèlerinage, au lendemain de la paix de l'Église, pour les chrétiens qui venaient en foule y vénérer les restes des martyrs, les Catacombes, réparées et décorées de belles inscriptions par les soins du pape saint Damase (*), continuèrent à être fréquentées pendant plusieurs siècles: malheureusement, violées et dévastées, d'abord par les bandes d'Alaric, plus tard par les Goths de Vitigès qui espéraient y trouver quelque butin (**), elles furent complètement

1. Ce pontife, passionné pour les catacombes, composa un grand nombre de pièces de vers célébrant la gloire des martyrs et destinées à être placées sur leur tombeau. Ces inscriptions, appelées *Damasiennes*, furent gravées par le célèbre calligraphe Furius Dionysius Filocalus, *Damasi sui Papae cultor atque amator*, comme il s'intitulait lui-même. Il avait adopté pour ce travail des caractères spéciaux, ce qui les rend facilement reconnaissables. Sur saint Damase, voir Migne, *Patrol. lat.*, t. XIII, 111, pp. 262 et suiv. *Damasi carmina*, id., pp. 375-424, t. LXXIV, p. 525.

2. *Ecclesia et corpora martyrum sanctorum exterminatae sunt a Gothis*. (Lib. pont. in *Silverio* (536-537), § v (édit. Duchesne, t. I, p. 291).

saccagées, en 756, par les Lombards, qui, dans un sentiment tout différent, enlevaient les ossements des saints pour en enrichir leurs propres églises. Voulant prévenir le retour de ces profanations sacrilèges, le pape Paul I^{er} et, au siècle suivant (de 817 à 847), ses successeurs Pascal I^{er}, Sergius II et Léon IV, transportèrent dans les sanctuaires de Rome des milliers de corps de martyrs. A partir de cette époque, les cimetières chrétiens, dépouillés de leurs trésors (1), cessèrent d'être visités par la foule. Pourtant les pèlerins étrangers continuaient à s'y rendre car les *Itinéraires*, écrits à leur usage et basés sur d'anciens documents reproduits sans contrôle, citaient toujours ces souterrains parmi les *Mirabilia Urbis Romæ* et, mal informés, prétendaient que les corps des saints y reposaient encore (2). Mais quand, en l'année 1309, la Papauté transporta sa résidence sur les bords du Rhône, les Catacombes tombèrent dans un complet abandon. Rome, livrée aux factions, vit les ruines s'amonceler dans son sein ; l'auguste basilique du Latran, privée de toit, était ouverte aux vents et aux tempêtes, nous dit Pétrarque, et les troupeaux venaient paître l'herbe jusqu'au pied de l'autel de Saint-Pierre. A plus forte raison, les Catacombes étaient-elles délaissées. Elles le furent encore après le retour des Papes dans la Ville éternelle, en plein épanouissement de la Renaissance, alors que l'étude de l'Antiquité était si fort en honneur. Michel-Ange et Raphaël les ignorèrent. En ce temps-là les souvenirs du christianisme naissant laissaient le public indifférent ; seules, les ruines de la Rome païenne passionnaient les esprits.

1. En partie seulement, car on retrouve encore journellement des ossements dans les tombeaux des Catacombes.

2. Voir notamment Guil. de Malmesbury racontant le séjour des croisés à Rome en 1095 ; édit. de Duffus-Hardy, t. II, p. 539-544.

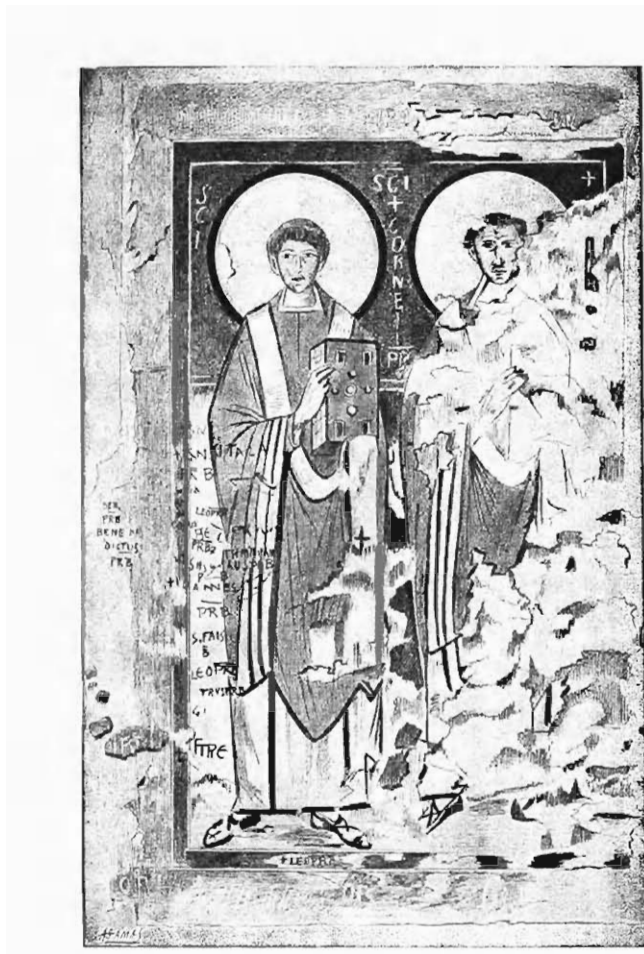
Des noms déchiffrés par M. de Rossi dans les Catacombes prouvent que leur chemin avait cependant été retrouvé, au quinzième siècle, par les membres d'une société secrète ; accusés de tendances païennes, et surveillés par le pouvoir pontifical, ils se réunissaient furtivement dans les sombres asiles qui abritaient les premières assemblées chrétiennes et dont eux-mêmes sans doute ignoraient l'origine (1).

Un hasard heureux allait enfin tirer la Rome souterraine de l'oubli. Le 31 mai 1578, des ouvriers, occupés à extraire du sable à deux milles de la ville près de la voie Salaria, mirent à jour l'entrée de mystérieuses galeries : les peintures et les inscriptions grecques et latines qui les décoraient firent bientôt comprendre l'importance de la découverte. Rome entière voulut voir cette merveille et visiter la cité des morts restée si longtemps cachée et inconnue. Le savant Bosio, qu'on a appelé le Christophe Colomb des Catacombes, entreprit de les explorer l'une après l'autre avec soin : il y travailla pendant trente-six ans, s'appliquant à relever le plan de ce formidable labyrinthe, à en dessiner les monuments (2). Dès lors la voie était ouverte et, Rome jouissant de la paix, les savants auraient pu s'occuper à loisir d'une étude si importante pour l'histoire de l'Église.

Malheureusement Bosio n'avait pas laissé de continuateurs dignes de lui. Les savants Aringhi et Bottari eux-mêmes ne firent guère que reproduire le maître et commenter

1. M. de Rossi a retrouvé dans plusieurs Catacombes les noms de Pomponio Leto et de ses confrères, écrits au charbon et quelquefois accompagnés de cette qualification : *Unanimes antiquitatis amatores* ou *perscrutatores*.

2. Bosio (Antonio) 1560-1629. Il mourut avant d'avoir pu achever son œuvre *Roma sotterranea*, qui fut publiée deux ans après sa mort. Cet ouvrage a été traduit en latin par Aringhi (Rome 1651) puis, au siècle suivant, remanié et publié avec de nouveaux dessins, par Bottari, sous le titre de *Pittura e Scultura sacre*, (Rome, 1737 à 1753, 3 vol. in-f°.)



Crypte de S. Cornelle au Cimetière de Calliste.

(Presque du IX^e siècle, couverte de graffiti.)

(L'Église, ayant voulu unir dans la mort, comme ils l'avaient été dans la vie, les deux saints dont la glorieuse carrière fut couronnée par le martyre à la date du 16 septembre, a rapproché leurs images dans la même crypte quoique S. Cornelle y fût seul enseveli.)



Épitaphe de saint Fabien,

portant le sigle MP (martyr) gravé par une autre main.

(Crypte des Papes au Cimetière de Calliste.)

(Voir ci-contre, page 5, note 2.)

Roma sotterranea, t. II.

son ouvrage sans tenir compte des découvertes nouvelles. Durant deux siècles on pratiqua des fouilles sans aucun ordre, en suivant le déplorable système — trop longtemps employé à Pompéï — qui consistait à enlever les monuments pour les placer dans un musée ou dans un palais sans indiquer ni leur provenance ni la place qu'ils occupaient. Ce n'est pas tout : dans son zèle inconsidéré, Séroux d'Agincourt ajouta encore aux dévastations en s'efforçant de détacher quelques peintures des cryptes pour en emporter des échantillons, et il eut de nombreux imitateurs.

Enfin, le P. Marchi, jésuite du Collège Romain, préposé, vers 1840, à la surveillance des Catacombes, comprit que, pour conjurer leur ruine complète et obtenir de grands résultats, il fallait changer résolument de méthode, et consacra une savante étude au cimetière de Ste-Agnès qu'il avait exploré pendant dix ans. Mais il était réservé à son illustre élève J.-B. de Rossi de reprendre complètement l'œuvre de Bosio et d'arriver, par sa persévérance et par son génie, aux découvertes qui ont révolutionné l'archéologie.

Dès son enfance, de Rossi, dont le père était très pieux, s'était senti attiré par les antiquités de la Rome chrétienne au milieu de laquelle il vivait. Aussitôt ses études terminées au Collège romain, puis à la Sapience, il commença, à la Bibliothèque vaticane, des recherches qui devaient l'amener peu à peu à fonder une science nouvelle (1).

Ce résultat a eu pour point de départ la découverte des catacombes de Saint-Calliste en 1854. Jusqu'alors ces importantes catacombes, — appelées jadis *le Cimetière* par excellence, — étaient demeurées inconnues :

1. « Avant de Rossi » — a dit le savant Mommsen — « l'archéologie chrétienne n'était qu'un passe-temps d'amateur ; avec lui, elle est devenue une science. »

depuis le douzième siècle, on les confondait avec celles de Saint-Sébastien, toutes voisines, où furent placées, en 1409, des inscriptions encore existantes, annonçant aux visiteurs « qu'ils sont dans le lieu où sainte Cécile a été enterrée et où reposent plus de cinquante papes ». Telle était la tradition acceptée, quand M. de Rossi, combattant l'opinion de tous ses devanciers et de Bosio lui-même, déclara que le *Cimetière* où reposaient les papes du III^e siècle était encore à trouver. Cette affirmation n'était pas lancée au hasard : le jeune savant la basait sur deux anciens itinéraires écrits à l'usage des pèlerins du VII^e siècle et retrouvés à Salzbourg en 1777 (1) : ces deux itinéraires s'accordent à placer le célèbre cimetière sur la droite de la voie Appienne, comme le cimetière de St-Sébastien, mais en ayant soin de le distinguer de celui-ci. Sans écouter les objections et obéissant à l'instinct secret qui le guidait, de Rossi obtint la permission de fouiller une vigne située entre les voies Appienne et Ardéatine : c'est là qu'en 1849, il eut la joie de découvrir, au milieu d'un amas d'inscriptions mutilées, un morceau de marbre portant ces lettres... NELIVS MARTYR. C'était un reste de l'inscription funéraire de saint Cornélius, pape et martyr, dont les anciens guides plaçaient la sépulture à peu de distance du cimetière proprement dit de Calliste, c'est-à-dire de la crypte des Papes et du tombeau de sainte Cécile.

Sur la demande du savant, Pie IX, qui, comme tant d'autres, avait commencé par traiter ses idées de chimères, s'empressa d'acheter la vigne où cette découverte avait été faite, ainsi que la vigne voisine et, après quatre ans de patientes recherches, on parvenait à une chambre remplie de décombres au milieu desquels on retrouva l'autre moitié

1. *Notitia ecclesiarum urbis Romæ et De locis sanctis martyrum quæ sunt foris civitatem Romæ.*

de la pierre tombale de saint Corneille avec les lettres COR et, au-dessous, les lettres EP. (*Episcopus*) qui complétaient l'inscription

CORNELIVS. MARTYR.

EP.

D'ailleurs, d'autres fragments d'épithaphes, accompagnant des peintures byzantines qui décoraient cette chambre, achevèrent de confirmer la découverte. Saint Corneille, qui fut le premier pape appartenant à une grande famille romaine, n'avait pas été enterré à côté des autres pontifes du III^e siècle, mais dans l'antique *hypogée de Lucine* où se trouvait la sépulture de famille des *Cornelii*. Il s'agissait maintenant de continuer les fouilles de manière à retrouver la crypte papale. Deux sortes d'indices guidaient M. de Rossi dans cette recherche difficile, au milieu de l'enchevêtrement des galeries souterraines que ses ouvriers venaient de mettre à jour : c'était, d'abord, les embellissements apportés, lors de la paix de l'Église : larges entrées, grands escaliers, puits (*lucernaria*) creusés pour leur donner de l'air et du jour ; c'était ensuite les caractères (les *graffiti*) grossièrement tracés sur les murailles par la main maladroite des visiteurs du IV^e au IX^e siècle. Simples noms propres suivis parfois de l'humble épithète *peccator*, pieuses demandes adressées aux fidèles ou invocations aux saints que l'on venait prier, ces inscriptions laconiques donnent de précieux renseignements aux abords des cryptes les plus vénérées. A mesure que les pèlerins approchaient du tombeau des martyrs, leur enthousiasme se traduisait par des acclamations et des recommandations de plus en plus multipliées : *Marcianum Successum Severum Spirita Sancta in mente habete, et omnes fratres nostros. — Petite... ut Verecundus cum suis bene naviget. — Otia petite et pro parente et pro fratribus*

ejus. — Tu qui legis ora pro me. — Vivas. — Vibas in Deo Christo. — ZHC EN ΘΕΩ : « Saintes âmes, souvenez-vous de Marcianus Successus Severus et de tous nos frères. — Demandez que Verecundus et les siens aient une heureuse navigation. — Obtenez le repos pour mon père et pour ses frères... Vous qui me lisez, priez pour moi... Vivez. Vivez en Dieu (¹). » C'est ainsi que de nombreux *graffiti*, au milieu desquels se remarquait le nom de saint Sixte plusieurs fois répété sur les murailles d'un couloir (²), avertirent M. de Rossi qu'il approchait du but de ses recherches.

En effet, la mort tragique de Sixte II avait valu à ce Pontife l'honneur de donner son nom à la crypte des Papes ; surpris le 6 août 258 dans le cimetière de Prétextat, où il célébrait les saints mystères malgré la défense de l'empereur, Sixte fut condamné à être décapité sur la chaire pontificale d'où il adressait ses instructions aux fidèles. Mais les chrétiens, voulant qu'il reposât auprès de ses prédécesseurs, transportèrent son corps, ainsi que la chaire inondée de son sang, au cimetière de Calliste. Il n'est donc pas étonnant que le nom du glorieux martyr revienne souvent dans les prières des pèlerins aux approches de ce sanctuaire célèbre.

Bientôt, les ouvriers ayant dégagé un lucernaire, on put déchiffrer, à l'entrée d'une chambre souterraine, cette pieuse exclamation partie du cœur d'un pèlerin :

GERVSALE CIVITAS ET ORNAMENTVM MARTIRVM DI CIVVS...

Cette phrase, restée incomplète, était pourtant assez éloquente. *La Jérusalem, cité*

1. Voir de Rossi, *Roma sotterranea*, t. II, tav. V, XXIX, XXX, XXXIII, XXXIV.

2. *Sancte Sixte in mente habeas in orationes Aurelii Repentinu...*, etc.

glorieuse des martyrs du Seigneur, ne pouvait désigner que l'enceinte où reposaient plusieurs pontifes, princes de la Jérusalem nouvelle, et de nombreux fidèles morts en confessant leur foi (1). Ce fut un moment d'émotion indicible pour le savant qui voyait enfin récompenser ses laborieuses recherches : « Les décombres qui remplissaient la crypte, raconte-t-il, furent enlevés avec l'ardeur que devait inspirer une pareille attente. Au fur et à mesure qu'on les sortait de la chambre, des fragments d'inscriptions grecques et latines tombaient sous nos mains. Que l'on s' imagine nos sensations, à l'apparition successive des débris d'épithaphes dont les lettres grecques, contemporaines du III^e siècle, composaient plusieurs syllabes des noms que nous cherchions. Enfin ces débris réunis donnèrent les noms entiers des papes Anteros, Fabien, Lucius, Eutychien, quatre sur les onze que l'histoire nous enseigne avoir été enterrés dans le principal sanctuaire du cimetière de Calliste (2). Les épithaphes des autres ont disparu, mais, parmi les innombrables fragments entassés sur le sol de la chambre par de barbares dévastateurs, cent vingt-cinq portaient de belles lettres du pape Damase. Leur reconstitution mit sous nos yeux les vers célèbres que les anciens pèlerins avaient copiés dans cette même chambre, il y a plus de dix siècles (3). »

Ces vers rappellent la grande mul-

1. *Quæ gloria (erit) resurgentium sanctorum, qualis civitas nova Hierusalem!* s'était écrit Tertullien (*De spectaculis*, cap. XXX). L'auteur du graffiti, avait aussi, sans doute, en mémoire les premiers versets du psaume *Latus sum* (voir de Rossi, *Roma sotteranea*, II, p. 13 et suiv.).

2. Sur l'épithaphe de Fabien (ΦΑΒΙΑΝΟΣ ΕΙΗ), une autre main a ajouté plus tard le sigle ΜΡ qui indique un martyr : or, une longue vacance de 18 mois avait suivi la mort de ce Pontife. M. de Rossi croit pouvoir en conclure que le titre de martyr n'était décerné qu'après une délibération de l'Église et une solennelle déclaration de son chef suprême, *Roma sott.*, t. II, p. 60, 61.

3. L'abbé Nortet, *Les Catacombes de Saint-Calliste*, Rome, 1887, d'après M. de Rossi. — Voir *Roma sott.*, II, pp. 20, 22 et suiv.

titude de saints de tout âge et de toute condition enterrés dans ces cryptes (1) et finissent par le touchant aveu de l'auguste poète : *J'aurais souhaité, je l'avoue, que mon corps fût enseveli en ce lieu ; mais j'ai craint de troubler la cendre sacrée des saints qui y reposent* (2).

Beaucoup de fidèles malheureusement ne partageaient pas cette crainte et, dans leur piété indiscreète, payaient les fossoyeurs pour se faire ouvrir des tombeaux dans les *loculi* (niches) des martyrs et être assurés de reposer un jour à côté de leurs restes : ainsi furent cruellement mutilés un grand nombre de peintures et de monuments curieux.

La crypte papale, ignorée durant quinze cents ans, était donc retrouvée et toutes les prévisions de M. de Rossi confirmées. Le 11 mai 1854, Pie IX voulut rendre hommage à la découverte du jeune savant et ce fut avec une profonde émotion qu'il vint s'agenouiller sur la tombe de ses prédécesseurs du III^e siècle : un tableau conservé aujourd'hui dans ce palais de Castel-Gandolfo où M. de Rossi vient de mourir, retrace cette scène mémorable.

Dévasté par les Barbares, encombré de ruines, le sanctuaire présentait un spectacle lamentable au moment où il fut retrouvé : à peine conservait-il encore de son ancienne

1. *Hic congesta jacet, quæris si, turba Piorum.*

L'allusion au nombre infini des martyrs ensevelis dans ce caveau n'a rien d'exagéré : les martyrologes affirment qu'après des tombeaux de saint Sixte et de sainte Cécile reposaient jusqu'à 4000 confesseurs de la foi, enterrés ensemble. En effet, les exécutions en masse n'étaient point rares chez les Romains. « Lorsque les chrétiens condamnés à mort étaient trop nombreux — dit l'auteur du Traité sur la mort des Persécuteurs — on n'exécutait pas isolément chacun d'eux, mais on les entourait de feux et on les brûlait par troupes, *gregatim amburbantur.* » (*De mort. pers.*, 15). On déposait alors leurs restes dans des tombes communes auxquelles on a donné le nom de *polyandres*. (*V. Rom. sott.*, II, p. 175-180.)

2. *Hic fateor Damasus volui mea condere membra. Sed cineres timui sanctos vexare piorum.*
(Voir Migne, *Patrol. lat.*, XIII, 407.)

décoration quelques vestiges qui ont suffi à M. de Rossi pour reconstituer, à l'aide de patientes inductions, le dessin de l'ensemble. Des deux inscriptions damasiennes qui ornaient la crypte — l'une, dont nous avons déjà parlé, l'autre, célébrant en termes émouvants la mort glorieuse de saint Sixte — il ne restait que de misérables débris, mais ces débris, rassemblés, s'accordaient exactement avec d'anciennes copies arrivées jusqu'à nous (1). Une troisième inscription, que le *Liber Pontificalis* (2) dit avoir été placée dans la même chambre par Sixte III et donnant le nom de plusieurs évêques enterrés à côté des Papes, a complètement disparu : néanmoins, M. de Rossi, en compulsant attentivement d'anciens documents, est arrivé à la recomposer d'une façon qui paraît probante.

Bref, grâce au savant, la chambre des Papes nous est aujourd'hui aussi connue que si la main des dévastateurs et le poids des siècles ne s'étaient pas appesantis sur elle.

Restait à retrouver le tombeau de sainte Cécile qui devait être tout voisin : on savait, en effet, que Pascal I^{er}, au moment où il transportait dans les sanctuaires de Rome les reliques des martyrs, avait retrouvé le corps de la sainte, tout près de la crypte des Papes, et l'avait fait déposer dans l'église du Transtévère (3). Cette église a été bâtie sur l'emplacement du palais des Cæcili, où l'héritière de cette race illustre fut enfermée pour être étouffée dans le *caldarium*, devenu une chapelle à côté de laquelle on a conservé une chaudière ainsi que les tuyaux de plomb conduisant la vapeur dans l'étuve. Les *Actes* de son martyre racontent que la sainte résista miraculeusement à cette

épreuve et qu'on fut obligé de la décapiter. Mais, depuis le siècle dernier, l'authenticité de ces documents, fortement ébranlée par l'école janséniste, était contestée par beaucoup de savants ajoutant ainsi le poids de leurs critiques aux sarcasmes de Voltaire qui, de parti pris, rejetait en bloc les récits des persécutions dirigées contre les chrétiens. On en était venu à douter de l'existence de la sainte elle-même. M. de Rossi allait venger l'antique tradition de l'Église.

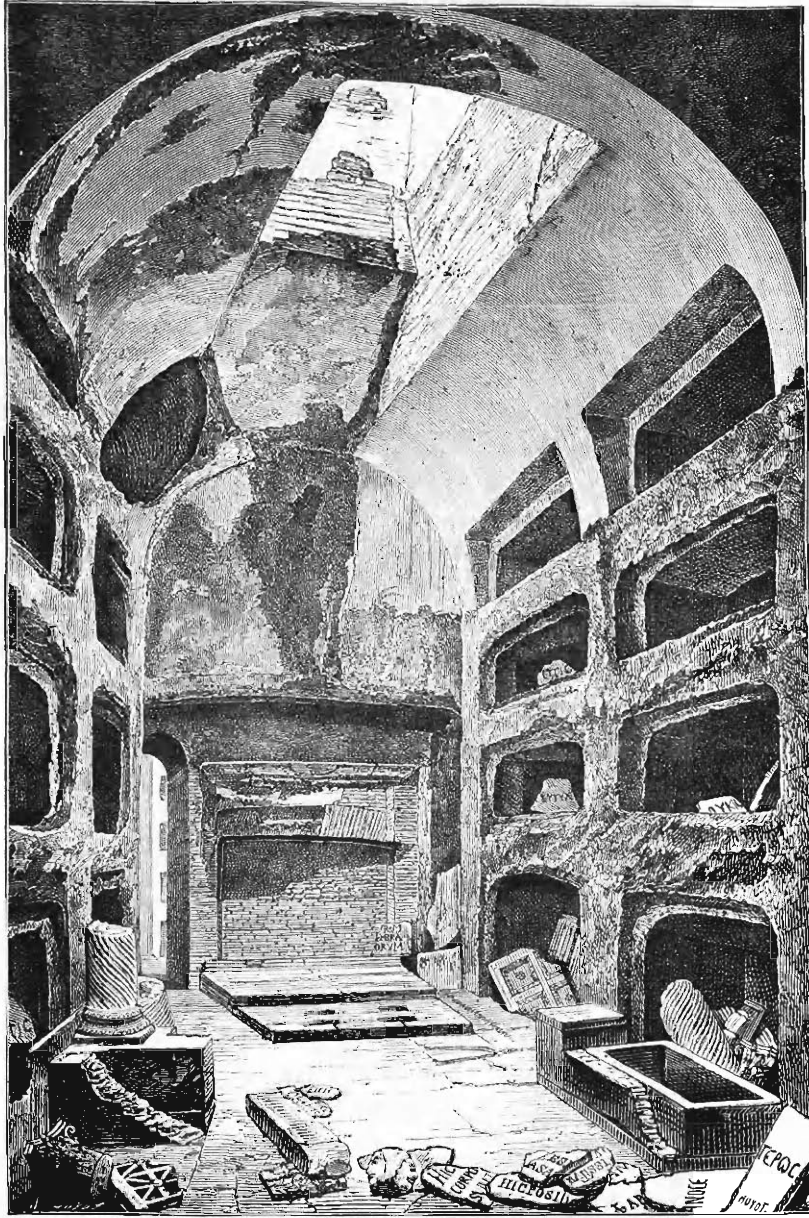
Au fond de la chambre papale, à côté de l'autel, on distinguait une ouverture remplie de décombres que l'on s'empressa de déblayer : c'était l'entrée d'un étroit couloir, dépouillé, lui aussi, par les Barbares, des marbres et des mosaïques dont la piété des Papes l'avait orné naguère. Ce couloir donnait accès dans une autre chambre, plus vaste que la précédente, et éclairée par un grand et large lucernaire ; parmi les peintures murales à demi effacées qui ornent cette salle, l'attention de M. de Rossi fut particulièrement attirée par le portrait d'une jeune femme richement vêtue, parée de bijoux comme en portait une patricienne à l'époque de Marc-Aurèle, nimbée d'or et entourée de roses sortant de terre à ses pieds. Ce portrait peint au VII^e siècle, par dessus une mosaïque plus ancienne, ne peut être que l'image de sainte Cécile, qui seule, nous disent les Actes, eut l'honneur d'être enterrée à côté des papes et des martyrs, *par les soins de l'évêque Urbain* (1). Or, non loin de l'image de la sainte, est figuré le portrait en pied d'un évêque dont le nom est écrit en toutes lettres : S. VRBANVS. Encore une fois les prévisions de M. de Rossi se trouvaient confirmées d'une fa-

1. Voir le *Lib. Pont.* in Xysto II (257-258) § IV (édit. Duchesne, t. I, pp. 155-156).

2. *Id.* in Xysto III (432-440) § VII (*loc. cit.*, t. I, pp. 234-236.)

3. Voir *Revue de l'Art chrétien*, an. 1893, 4^e, 5^e et 6^e livraisons et an. 1894, 2^e, 3^e et 5^e livraisons.

1. Les Actes du martyre de sainte Cécile ont été publiés par Bosio (*Historia passionis S. Cæciliæ*, Roma, 1600) et par Laderchi (*S. Cæciliæ virginis et martyris acta*, Roma, 1722, t. I, p. 1-90).



Intérieur de la Crypte des Papes du III^e siècle, au moment de sa découverte en 1854.

çon éclatante. En présence de cette découverte, l'illustre Dom Guéranger lui-même, qui s'était d'abord rangé parmi les contradicteurs du jeune savant et qui avait déjà publié deux éditions successives de l'*Histoire de sainte Cécile*, n'hésita pas à reconnaître son erreur avec une franchise qui l'honore et à recommencer cette belle étude sur des bases entièrement nouvelles (1).

Ici, en effet, et dans plusieurs autres circonstances. M. de Rossi a victorieusement prouvé que c'était à tort que les Actes des martyrs et les anciennes Vies des saints ont été longtemps dédaignés par les savants, non seulement parmi les sceptiques, mais aussi parmi les gens pieux, comme Tillemont, sous Louis XIV, et Godescard, au siècle dernier. Sans doute, tout ne doit pas être accepté sans réserves dans ces anciens documents, trop souvent remaniés, à travers les siècles, par le zèle mal entendu ou la crédulité des compilateurs (2). Peu à peu on a perdu de vue l'époque où les faits s'étaient passés. « Il s'y est mêlé des légendes ridicules, dit M. Boissier. La rhétorique, surtout la mauvaise rhétorique du septième et du huitième siècle, les a tout à fait gâtés. Il faut avouer pourtant que, quelque défiance qu'ils nous causent, on ne peut plus aujourd'hui les rejeter sans examen. Tout n'est pas imaginaire dans ces récits, puisqu'on a retrouvé dans les cimetières la sépulture de ceux dont ils racontent l'histoire. Le récit des faits peut être très légendaire ; mais il est difficile de douter que le nom du personnage ne soit réel. Dans ces récits mêmes, au milieu de beaucoup d'erreurs ridicules, on remarque des détails vraisemblables ou cer-

tains. Quelques-uns sont confirmés par les inscriptions ou les peintures antiques des catacombes ; d'autres supposent une connaissance parfaite de lieux qu'assurément les gens du huitième ou du neuvième siècle ne visitaient plus. M. de Rossi en conclut très légitimement que la nouvelle rédaction, amplifiée et corrompue, suppose l'existence d'une rédaction ancienne plus sobre et plus vraie. Il est donc d'avis qu'au lieu de rejeter le récit entier pour quelques absurdités qu'il renferme, on doit le débarrasser de toutes ces retouches fâcheuses et qu'il faut essayer de retrouver le texte original sous la copie altérée (1). »

Il fallait toute la pénétration, la science et la critique exercée de l'archéologue romain pour réussir dans ce délicat travail de restitution. Il l'a appliqué avec succès aux Actes de sainte Cécile. Ceux-ci racontent que l'évêque Urbain, aidé de ses diacres, transporta le corps de la sainte hors de la ville pour le déposer dans une chambre funéraire près de ses collègues évêques (*inter collegas suos episcopos*), à l'endroit où sont enterrés tant de martyrs. Cette phrase avait fait croire que l'évêque Urbain, dont parlent les Actes, n'était autre que le pape de ce nom élu en 220, mort en 230, et qui aurait pu, par conséquent, déposer, auprès des pontifes ses prédécesseurs, le corps de Cécile dans le cimetière qui a conservé le nom de Calliste. Cécile aurait donc vécu sous le règne d'Alexandre Sévère, prince qui s'est signalé pourtant par sa tolérance envers les chrétiens. Mais M. de Rossi a prouvé que le martyre de la sainte devait se rapporter au temps où Marc-Aurèle associa son fils Commode à l'empire : ce n'est donc pas le pape saint Urbain dont il s'agit ici, mais un évêque Urbain réfugié

1. *Sainte Cécile et le Société romaine aux premiers siècles*, nouv. édit. illustrée. Paris, 1874, préface et p. 550.

2. « On peut juger de cette crédulité par une des rédactions des Actes de saint Savinien de Troyes, où il est dit qu'Aurélien, avant de prononcer la sentence, alla consulter les 72 démons qui étaient ses conseillers habituels. » (P. Allard, *Les dernières persécut. du III^e siècle*, p. 235.)

1. G. Boissier, *Promenades archéologiques. Rome et Pompéi*. Paris, 1880, pp. 175 et 176.

à Rome à cette époque et que l'on sait avoir été enterré au cimetière de Prétextat. Cécile n'a pu être inhumée non plus à côté des papes et des martyrs qui sont morts cinquante ans plus tard : de nombreuses inscriptions et une étude topographique approfondie prouvent, au contraire, que ces papes et ces martyrs sont venus partager la dernière demeure de la sainte dans l'hypogée familial des Cæcilii.

L'erreur chronologique des Actes s'explique aisément, car leur style même dénote qu'ils ont été écrits entre le IV^e et le V^e siècle, c'est-à-dire environ deux cent cinquante ans après les événements qu'ils relatent, mais mille indices démontrent qu'ils furent composés sur des traditions anciennes et des documents dignes de foi. Ainsi le compilateur qui les a transcrits, n'a inventé ni l'histoire du martyr de sainte Cécile et de ses compagnons, constatée par tant de preuves, ni l'existence de l'évêque Urbain, ni enfin le fait que le trône était occupé à ce moment, par deux empereurs (*Imperatores. Domini nostri invictissimi principes* : tels sont les termes mis par les Actes dans la bouche du préfet Amachius qui jugea Cécile).

Les Actes décrivent exactement la position qu'occupait le corps de sainte Cécile dans un cercueil en bois de cyprès tel que l'ont retrouvé Pascal I^{er} en 821 et le cardinal Sfondrati en 1599 (1) ; ils avaient bien déterminé aussi l'endroit où la martyre fut

enterrée et que l'on ne connaissait plus depuis tant de siècles.

M. de Rossi avait donc eu raison d'affirmer que non seulement tout ne devait pas être rejeté dans les *Actes des Martyrs*, mais que ces vieux récits, soumis à un sévère contrôle et prudemment dégagés des scories qui sont venues les déparer dans la suite des temps, constituaient d'ineestimables documents pour l'histoire de la primitive Église. Dès lors, aidé dans ses travaux par son frère Michel, géologue distingué, qui se rendait compte de la nature du sol et levait le plan des galeries, tandis que lui-même étudiait les inscriptions et les monuments, J.-B. de Rossi a consacré sa vie à la révélation de ce monde souterrain où mille détails, jusqu'alors négligés, souvent insignifiants par eux-mêmes mais importants par leur concordance, l'ont aidé à reconstituer les origines du christianisme. Pour contrôler les fragments d'inscriptions et les *graffiti* qu'il retrouvait dans ses fouilles, il a mis à contribution une multitude de documents trop longtemps dédaignés, tels que le *Liber Pontificalis*, qui mentionne les sépultures des premiers papes, les *Actes des Martyrs*, les itinéraires du VII^e et du VIII^e siècle, les *Mirabilia Urbis Romæ* (1) et aussi ce catalogue écrit sur papyrus que l'on conserve à la bibliothèque de Monza (2), où l'abbé Jean, envoyé à Rome par Théodelinde, reine des Lombards (sous le pontificat de saint Grégoire le Grand) indique les sanctuaires qu'il a visités et d'où il a rapporté, comme reliques, quelques gouttes de l'huile qui brûlait devant les tombes des saints. La lumière que de Rossi a jetée sur certains passages

1. Ce cardinal, alors titulaire de l'église Sainte-Cécile, ayant fait ouvrir le sarcophage et le cercueil de la sainte devant plusieurs témoins, parmi lesquels se trouvaient des hommes remarquables tels que Baronius et Bosio, le corps de la martyre apparut aux regards, admirablement conservé, dans la même attitude et avec les débris des vêtements luxueux, marque de sa haute naissance, décrits huit cents ans auparavant par le pape Pascal. Pendant plusieurs semaines, Rome entière accourut admirer ce prodige : la sainte semblait dormir, étendue sur le côté droit, dans la pose très gracieuse et très chaste qu'a immortalisée le ciseau de Maderno.

1. Un itinéraire portant ce titre et paraissant appartenir au XIII^e siècle a été réédité par le P. Montfaucon (*Diarium italicum*, p. 282 et suiv.). Il compte 21 cimetières souterrains « où étaient cachés les saints martyrs ».

2. *Not. de Olea scorum martyrum qui Romæ in corpore requiescunt*, reproduite dans Marini, *Papir. diplom.*, p. 327, n° CXLIII.

trop peu remarquables des Docteurs et des Pères de l'Église, ferait croire que, jusqu'à lui, on les avait mal lus, mais il fallait toute la pénétration du savant pour en tirer les ingénieuses déductions qui ont mis en lumière la question si intéressante de la vie des chrétiens et de leurs rapports avec l'État durant les premiers siècles. Aussi n'est-ce pas sans raison qu'on a comparé la méthode de Rossi à celle de Cuvier ; de même que quelques débris d'ossements retrouvés dans les entrailles de la terre suffisaient à l'illustre naturaliste pour reconstituer le type des animaux disparus, de même il a suffi à l'archéologue chrétien de quelques débris d'inscriptions mutilées pour réédifier, pierre par pierre, l'édifice de la primitive Église. Nous ne pouvons que résumer ici des principaux problèmes qu'il a élucidés avec une clairvoyance admirable.

Déjà, dans la crypte de Cécile, se présentait une objection grave que les contradicteurs du savant ne manquaient pas de lui opposer et dont il allait tirer, au contraire, une importante découverte. M. de Rossi avait démontré que la sainte vivait au II^e siècle, qu'elle avait subi le martyre sous le règne des empereurs Marc-Aurèle et Commode — c'est-à-dire au moins quarante ans avant le pontificat de Calliste — et qu'elle avait été enterrée dans l'hypogée des Cæcilli à côté duquel les papes et les martyrs du III^e siècle reçurent plus tard la sépulture (1). Bien plus, il a établi que la *crypte de Lucine*, où a été retrouvée l'épithaphe du pape saint Corneille, devait remonter au *premier siècle* de l'ère chrétienne : ses recherches lui font même supposer que Lucine serait l'*agnomen* (le

surnom) pris au baptême par Pomponia Græcina, femme d'un haut rang, épouse de Plautius, le vainqueur des Bretons : elle fut accusée, sous Néron, nous dit Tacite, de superstition étrangère, *superstitionis externæ*, mots qui paraissent désigner sa conversion au christianisme (1). Il serait trop long d'entrer dans les savantes et très convaincantes explications données pour M. de Rossi à ce sujet ; mais, de l'ensemble des faits, il résulte que les catacombes de Saint-Calliste sont plus anciennes que leur nom ne semblait l'indiquer et qu'elles ont dû avoir pour origine, d'abord la crypte de Lucine, plus tard l'hypogée de la *gens Cæcilia*. Comment ces catacombes agrandies ont-elles pris soudain, au III^e siècle, une importance telle que les papes y ont fait transporter leur sépulture ? Pourquoi n'ont-ils pas préféré reposer à côté de saint Pierre dans l'auguste crypte du Vatican ? Comment enfin le cimetière de Calliste est-il devenu fameux sous le nom d'un pontife qui ne l'avait point fondé et qui n'y a même pas été enterré ?

Pour résoudre ces problèmes, il fallait remonter à l'origine même des catacombes et expliquer (ce qu'on n'avait pas su faire jusqu'alors) dans quelles conditions elles furent creusées et de quelle manière elles se sont peu à peu développées. La tradition semblait leur donner une origine chrétienne, mais, depuis deux siècles, cette tradition, battue en brèche par la critique, avait fini par être complètement abandonnée. Comment admettre, disait-on, qu'une secte pauvre et proscrite ait trouvé le temps et les ressources nécessaires pour creuser ces innombrables galeries de plusieurs étages superposés dans les entrailles de la terre ? Il est

1. Ces papes sont saint Zéphyrin, saint Urbain, saint Pontien, saint Anteros, saint Fabien, saint Lucius, saint Étienne, saint Sixte II, saint Denys, saint Félix, saint Eutychien et saint Caius, ce dernier mort en 290.

1. Tac., *Ann.*, XIII, 32. M. de Rossi a retrouvé, dans une chambre du cimetière de Calliste, l'inscription funéraire d'un petit-fils de Pomponia Græcina. ΘΟΜΜΩΝΙΟC ΠΡΗΚΕΙΝΟC. (*Roma Sott.*, t. I, p. 319, t. II, pp. 282 et 361-365).

invraisemblable que les chrétiens aient pu exécuter ce travail prodigieux, aux portes de Rome, sous les yeux de leurs persécuteurs, et que ceux-ci les aient laissés faire bénévolement ! (1) — « C'est une folie ridicule, déclarait le Président de Bosses, que de dire que les Catacombes aient été creusées par les premiers chrétiens pour s'y loger et célébrer les saints mystères, à couvert de la persécution. Le joli logement, s'il vous plaît, que de pareilles galeries sans air et sans lumière. Ce serait, d'ailleurs, un bel ouvrage à faire *incognito*... (2) »

Pour répondre à de pareilles objections, les défenseurs des Catacombes ne trouvèrent qu'une réponse possible : ils supposèrent que les chrétiens avaient simplement utilisé et adapté à leur usage d'anciennes carrières oubliées depuis des siècles, repaires de vagabonds et d'assassins, et dont l'entrée leur aurait été indiquée par des esclaves ou bien aurait été fortuitement retrouvée dans des champs appartenant à quelques-uns de leurs frères. Les fidèles n'auraient eu alors qu'à creuser mystérieusement dans la muraille souterraine des niches horizontales pour y déposer leurs morts.

Telle était l'opinion qui avait fini par prévaloir partout : elle était encore défendue, il y a moins de cinquante ans, par Mgr Gerbet et par M. de la Gournerie dans leurs belles esquisses de *Rome chrétienne* (3). Cette version, adoptée vers la même époque par l'abbé Gaume dans les *Trois Rome*, offrait pourtant bien des invraisemblances et, d'ail-

leurs, elle méconnaissait absolument la condition sociale de la primitive Église. Enfin il est aujourd'hui démontré, qu'à part de rares exceptions, toutes les catacombes ont été creusées précisément dans des terrains de tuf granulaire, dur et spongieux, n'ayant ni la consistance de la pierre ni la friabilité du sable et ne pouvant fournir des éléments propres à la construction : elles évitent avec soin les bancs de tuffithoïde (pierre à bâtir) et de pouzzolane qu'on rencontre fréquemment dans leur voisinage. D'ailleurs, il existe encore de ces anciennes carrières de sable, de ces arénaires (*arenariae*) d'où les Romains tiraient la pouzzolane, et elles offrent un aspect absolument différent : d'un accès facile, percées avec une extrême irrégularité, elles possèdent des dégagements nombreux, des voies larges pour la circulation des chariots, tandis qu'ici nous trouvons des entrées peu apparentes, un plan régulièrement tracé, des corridors excessivement étroits, se coupant à angles droits, et vraiment impraticables pour l'extraction et le transport des matériaux.

Les Catacombes ne peuvent donc pas être d'anciennes carrières : elles sont d'origine purement chrétienne, comme le prouvent encore plusieurs peintures qu'on y voit, représentant des fossoyeurs au travail, le pic à la main. Mais alors, comment les fidèles ont-ils pu, sans éveiller les soupçons des païens, creuser ce dédale de galeries souterraines qui occupent une zone de trois kilomètres autour de Rome, et dont la longueur totale, si on les mettait les unes au bout des autres, dépasserait celle de l'Italie ? Les chrétiens n'ont pu enlever les déblais sans attirer l'attention, ou bien alors il faut

1. Voir les œuvres de Baronius, Aringhi, Misson, Bottari, d'Agincourt, Raoul Rochette, etc.

2. *Lettres familières écrites d'Italie*, 3^e éd. Paris, 1861, t. I, p. 373. Le sceptique Président qui regrettait « d'avoir eu la sottise de visiter les Catacombes de Sainte-Agnès, » était, d'ailleurs, dans le vrai en déclarant que « ceci n'a jamais été fait que pour servir de cimetière », mais il ne voulait pas admettre que ces cimetières aient été creusés, ni même fréquentés par les chrétiens.

3. « Ces souterrains ont toujours été employés à quelque chose de grand dans les deux périodes de leur existence.

Avant de protéger les tombeaux de la Rome chrétienne primitive, ils avaient servi à bâtir les édifices de l'ancienne Rome... » (Mgr Gerbet, *Esquisse de Rome chrétienne*, nouv. éd. 1889, t. I, p. 150).

supposer un aveuglement absolu de la part de la police impériale.

A ces objections, en apparence sans réplique, M. de Rossi a fait une réponse très simple : Non ! les chrétiens n'ont pu creuser leurs cimetières en cachette et ils n'ont point cherché à le faire, car ils possédaient ces cimetières *légalement*, et les autorités n'en ignoraient nullement l'existence. Cette opinion, si contraire aux idées reçues, n'a pas été émise à la légère, et M. de Rossi l'a établie victorieusement sur des preuves nombreuses.



Fossoyeur des catacombes de Rome, au II^e siècle.
Cimetière de la voie Laticane.

Tout d'abord, il faut se rappeler le respect qu'avaient les Romains pour les tombeaux, la liberté absolue laissée à chacun d'enterrer ses morts à sa guise pourvu que ce ne fût pas dans l'enceinte de Rome — honneur réservé aux empereurs et aux vestales. La loi considérait comme inviolable et sacré, inaliénable et imprescriptible tout terrain qui avait servi à la sépulture, fût-ce d'un esclave, d'un étranger ou d'un crimi-

nel. Les parents et les amis d'un condamné au dernier supplice pouvaient réclamer son corps et lui rendre les honneurs funèbres. L'Évangile ne nous montre-t-il pas Pilate accordant sans difficulté à Joseph d'Arimathie le corps de Jésus crucifié (1) ?

Cela explique à la fois comment les reliques des martyrs ont été souvent conservées malgré le fanatisme des persécuteurs, et comment les chrétiens ont pu, en sécurité, creuser des cimetières et y ensevelir leurs frères. Les premières cryptes furent établies dans des terrains appartenant à de riches familles, qui, dès l'époque de Néron, avaient embrassé la foi et consacré leur fortune aux bonnes œuvres. C'était encore là une opinion nouvelle qu'introduisait M. de Rossi dans l'histoire des origines du christianisme : jusqu'à lui, on avait dit et répété que la religion du Divin Crucifié n'avait longtemps fait d'adeptes que dans les classes pauvres, parmi les esclaves et, comme l'insinuaient volontiers des écrivains modernes, dans la lie de la population : les noms des Cornélii, des Æmilii, des Cæcili, des Pomponii, des Acilii Glabrones et tant d'autres que le savant a déchiffrés aux catacombes prouvent, au contraire, que les déshérités de ce monde n'ont pas été les seuls à accueillir avec bonheur une doctrine si belle et si consolante pour eux, mais que, dans les plus grandes familles de Rome, il y eut, dès les premiers temps, de nombreuses conversions. M. de Rossi a fait remarquer que les tombeaux les plus anciens sont précisément ceux dont les peintures sont le plus soignées, « à peine inférieures, comme exécution, aux meilleures œuvres de l'art païen de la même époque ». — Il y avait donc dès lors, parmi

1. Cette règle a pourtant subi des exceptions, surtout durant les dernières persécutions, sous Dioclétien, où nous voyons les juges interdire sévèrement de recueillir les corps des martyrs et s'efforcer, par tous les moyens, de soustraire leurs reliques à la vénération des fidèles.

les chrétiens, des gens riches pour faire les frais de ces décorations (1).

La crypte de Lucine prit une rapide extension dont on peut suivre les développements successifs sur les plans que M. Michel de Rossi a joints à la *Roma sotterranea* de son frère. Plus tard, fut ouverte aux chrétiens l'*area* funéraire de Flavia Domitilla, retrouvée en 1864 par M. de Rossi, avec le concours de M. le comte de Richemont, sur le bord même de la voie Ardéatine, où elle n'était nullement dissimulée aux yeux des païens. Les historiens nous apprennent que cette Domitilla, parente de Domitien, fut accusée, ainsi que son mari, Flavius Clemens, du *crime d'athéisme*, nom sous lequel les adorateurs des innombrables divinités de l'Olympe se plaisaient à désigner les chrétiens (2), « ces ennemis du genre humain », comme dit Tacite (3). Flavius Clemens fut exécuté, et Domitilla envoyée en exil. L'historien, qui rapporte cet épisode (4), raconte que « beaucoup d'autres » (ἄλλοι πολλοί) furent condamnés comme eux, dans les mêmes conditions et pour la même cause (athéisme et adoption des mœurs juives). Parmi les victimes de la férocité de Domitien, Dion Cassius et Suétone citent plusieurs personnages illustres, notamment Acilius Glabrio dont la postérité ne pouvait que soupçonner le christianisme jusqu'au jour où M. de Rossi a été assez heureux pour retrouver le nom du célèbre consul dans une crypte de la catacombe de Priscille dont les fondateurs,

Priscilla et Pudens, sont considérés comme contemporains des Apôtres (5). On peut constater par là les progrès qu'avait déjà faits le christianisme dans les hautes classes, à cette époque reculée. Le cimetière de Prétextat, qui remonte au moins au II^e siècle, a eu une origine analogue ; enfin, vers la même date, les Cæcili, convertis, donnèrent asile aux chrétiens dans leur crypte destinée à devenir illustre entre toutes. Autour de l'hypogée de la famille on creusait quelques corridors, quelques chambres sépulcrales : « Tout d'abord, dit M. Boissier, les niches où l'on plaçait les morts étaient larges, éloignées les unes des autres, il y avait beaucoup de place perdue. Le nombre des fidèles augmentant toujours, il fallut bientôt serrer les tombes et remplir les endroits vides. Ce moyen ne suffit pas longtemps, et l'on dut se décider à percer des galeries nouvelles ; mais, pour respecter la loi, l'on se garda bien de sortir du champ qu'on possédait : on creusa à des niveaux différents, et il y eut quelquefois jusqu'à cinq étages de galeries superposées dans la même crypte. Le premier était à 7 ou 8 mètres du sol ; le dernier atteignait à la profondeur de 25 mètres. Ces agrandissements durent donner beaucoup de place. D'après les calculs de M. de Rossi, un terrain qui n'aurait eu que 125 pieds romains de côté, pouvait fournir, avec trois étages seulement, près de 700 mètres de galeries (6). »

On conçoit que, de cette manière, les hypogées de quelques riches particuliers convertis aient pu longtemps servir à la sépulture du peuple chrétien. Il n'y avait dans ce fait rien qui fût de nature à surprendre les

1. Un des derniers articles dictés par l'illustre savant et paru dans le *Bullettino di archeologia cristiana* peu de jours avant sa mort était consacré à commenter un passage d'Origène sur de puissants personnages contemporains convertis ou fauteurs du christianisme.

2. Athénagor., *Legat. pro Christ.*, 3. — Minut. Felix, *Octav.*, 8, 10. — Euseb., *Vita Constantini*, 15.

3. Tacit. *Ann.*, l. XV, 44. — Voir P. Allard, *Hist. des persécut. pend. les deux prem. siècles*, 1885, p. 100 et suiv.

4. Dion Cas., LXVII, 14. Cf. Suéton., *in Domit.* 10.

1. Voir le mémoire de M. de Rossi au premier *Congrès scientif. internat. des Catholiques* (Paris, 1888, t. II, pp. 261-269) et le *Bullet. di arch. crist.*, 1888-89, pp. 15-66.

2. G. Boissier, *Promenad. archéol.*, p. 164.

païens, car c'était devenu une coutume assez générale à Rome, parmi les grands, de donner place dans leurs tombeaux à des amis, à des affranchis, à des clients. Or, pourvu que le testateur le voulût, la loi qui déclarait sacré le lieu de sa sépulture, protégeait non seulement le tombeau, mais aussi le domaine, souvent considérable, qui en dépendait. Le luxe exigeait que le tombeau d'un riche fût entouré de jardins, de vignes, et parfois, derrière ces jardins et ces vignes, s'étendaient encore des champs cultivés. Grâce à cet usage, les chrétiens avaient toute liberté pour acquérir de vastes terrains et y ensevelir leurs morts sans que personne pût s'en étonner. Le jour vint cependant où, le nombre des fidèles s'étant accru dans des proportions formidables, il devint matériellement impossible aux plus riches familles de recueillir des millions de cadavres dans leurs propriétés et d'entretenir ces nécropoles sans éveiller les soupçons. Cette situation présentait un autre danger : le propriétaire du terrain pouvait changer d'avis, tomber dans l'apostasie ; son héritier pouvait introduire dans une sépulture chrétienne des morts païens ou hérétiques (1). Voulant parer à ces difficultés, l'Église a dû, suivant M. de Rossi, se substituer aux particuliers, dans les premières années du III^e siècle, pour posséder elle-même un cimetière capable de suffire à la multitude croissante de ses enfants. De nombreux textes, auxquels on n'avait pas prêté l'attention qu'ils méritent, prouvent jusqu'à l'évi-

1. M. l'abbé Duchesne, dans son cours à l'école supérieure de Théologie de Paris, a fait observer qu'« il était impossible d'exclure ces morts par une disposition comme celle que vise la curieuse formule AD RELIGIONEM PERTINENTES MEAM — relevée par M. de Rossi (*Bullet.*, 1865, p. 54 à 92) sur une très ancienne inscription qu'on a découverte dans la catacombe de St-Nicomède, hors la Porta Pia, — par laquelle un défunt désigne ceux des membres de sa famille qui pourront avoir place dans son tombeau. Le christianisme étant une *religio illicita* ne pouvait invoquer la protection des lois. »

dence que la communauté chrétienne (*Ecclēsia fratrum, ἀδελφοί, κοινὸν τῶν ἀδελφῶν*, ainsi qu'il est dit dans plusieurs inscriptions), avait dès lors acquis une personnalité morale. Mais à quel titre pouvait-elle exister aux yeux de la loi romaine ? Chose incroyable, plusieurs indices nous montrent que, dans l'intervalle des persécutions, l'Église est arrivée à se faire accepter comme une corporation légalement établie. Ainsi, un différend s'étant élevé sous Alexandre Sévère entre les chrétiens et les cabaretiers (*popinarii*) à propos de la possession d'un terrain, l'empereur, qui se montrait favorable aux chrétiens (1), leur donna raison en disant : « Il vaut mieux que cet endroit soit employé à adorer Dieu, il n'importe de quelle manière. » Et, sur le terrain contesté, s'éleva un sanctuaire (devenu plus tard *Sainte-Marie au Transtévère*), qui fut, semble-t-il, le premier édifice religieux où les fidèles aient pu se réunir ostensiblement en vue du culte.

M. de Rossi a fait remarquer que, dans l'édit de Milan, Constantin ordonne de rendre aux chrétiens « les propriétés appartenant non pas aux particuliers, mais à la corporation tout entière, c'est-à-dire à leurs églises (2) ». Cette corporation aurait-elle donc été considérée, sous des empereurs païens, comme ayant une existence légale ? Pour expliquer un fait aussi étrange, M. de Rossi a eu recours à une hypothèse basée, d'ailleurs, sur des arguments sérieux : depuis longtemps, il s'était fondé, à Rome, un grand nombre de corporations, ayant, les unes un but religieux (*Cultores Jovis, Herculis, etc.*), les autres un but industriel. L'Église ne

1. *Christianos esse passus est.* (Lamprid., *Alex. Sev.*, 43 et 49).

2. *Christiani non ea loca tantum ad quæ convenire solebant, sed etiam alia habuisse noscuntur ad jus corporis eorum, id est ecclesiarum, non hominum singulorum, pertinentia.* (Lact., *De mort. pers.*, 48. — Euseb., *Hist. Eccl.*, X, 5). Voir *Rom. Sott.*, t. I, p. 104.

pouvait pas invoquer un but industriel, et comment aurait-elle invoqué un but religieux, alors que la doctrine chrétienne était condamnée par les lois de l'empire? Mais à ces deux premières catégories d'associations, étroitement surveillées par le pouvoir, était venue, plus tard, s'en adjoindre une troisième qui prit rapidement une extension énorme : c'étaient des sociétés funéraires formées parmi les petites gens, *collegia funeratica*, *collegia tenuiorum* (sociétés auxquelles de riches bienfaiteurs — *patroni* — s'affiliaient souvent, comme membres honoraires), afin d'assurer à ceux qui en faisaient partie une sépulture convenable. La croyance populaire voulait, en effet, que l'âme fût errante et malheureuse dans l'autre vie si le corps n'avait pas été brûlé ou enseveli avec les rites prescrits. Connaissant le culte des Romains pour les morts, les empereurs, loin d'entraver ces associations — comme ils en avaient entravé ou supprimé d'autres — les encouragèrent plutôt, et Septime Sévère se rendit populaire en permettant de fonder des sociétés semblables dans toutes les provinces de l'empire (1). N'est-il pas vraisemblable que l'Église ait profité de ce nouvel état de choses pour se faire reconnaître par l'État comme collège funéraire, dissimuler les cérémonies de son culte sous l'apparence des rites et des repas de corps qui se célébraient, à certains anniversaires, auprès des tombes païennes, et acheter des terrains considérables pour y creuser des cryptes? La nouvelle loi semblait faite exprès pour les chrétiens, car elle leur permettait, sous prétexte d'association funéraire, de posséder légitimement des cimetières, de s'y réunir librement et d'avoir

1. *Permittitur tenuioribus stipem menstruam conferre, dum tamen semel in mense coeant.* — (Marcian., lib. 3, *Institut.* — *Dig.*, XLVII, 22, 1.

Quod non tantum in Urbe sed in Italia et in provinciis divus quoque Severus rescripsit. (Marc., *loc. cit.*)

une caisse commune. « Chacun de nous, dit Tertullien, fournit une contribution un certain jour du mois, s'il le veut et si ses ressources le permettent; car rien n'est forcé, tout est volontaire parmi nous. Le montant des sommes versées forme un fonds commun que l'on emploie à des œuvres de piété; il sert, non à festoyer, à boire et à se livrer à des excès indécents, mais à *nourrir et enterrer les pauvres* (1). »

Les expressions dont se sert Tertullien rappellent exactement l'organisation intérieure des collèges funéraires. Dès lors, il est facile de comprendre que le christianisme qui, comme *religio illicita*, ne pouvait invoquer la protection des lois, ait pu cependant vivre à leur abri grâce au régime inauguré par le rescrit de Septime Sévère. Telle est l'ingénieuse hypothèse imaginée par M. de Rossi et qui semble corroborée par plusieurs découvertes faites depuis une trentaine d'années : ainsi, dans une inscription retrouvée, en 1863, à Cherchell, en Algérie, (l'ancienne Césarée de Mauritanie), un chrétien, fondant un lieu de sépulture pour ses coreligionnaires, s'intitule CVLTOR VERBI, expression remarquable rappelant celles de *cultores Jovis*, *cultores Herculis*, etc., que nous avons citées (2).

Généralement acceptée aujourd'hui, cette théorie a trouvé cependant pour contradicteur un disciple qui fut aussi un ami du

1. *Modicam unusquisque stipem menstrua die, vel quum velit, et si modo velit, et si modo possit, apponit : nam nemo compellitur, sed sponte confert. Nam inde non epulis, nec potaculis, nec ingratis voratrinis dispensatur, sed egenis alendis humanisque, etc.* (*Apol.*, 39). Les termes de Tertullien, que nous avons soulignés, sont les mêmes que ceux du sénatus-consulte (*stipem menstruam*, etc.).

2. L'inscription se termine par ces mots caractéristiques : ECCLESIA FRATRUM HUNC RESTITUIT TITULUM, qui prouvent que le marbre original, brisé sans doute au cours des persécutions, a été rétabli par la communauté chrétienne après la paix de l'Église. (*Bullet.*, 1864, p. 28. P. Allard, *Rome souterr.*, pp. 79, 80.)

maître, M. l'abbé Duchesne, devenu un maître à son tour⁽¹⁾. D'ailleurs, en admettant que la communauté des fidèles se soit réellement abritée, à Rome et dans les provinces, sous l'apparence de collèges funéraires, une telle fiction ne trompait personne : elle n'a pu être bénévolement admise par l'autorité que dans les périodes de tolérance ou de protection occulte due à l'influence de quelque haut personnage⁽²⁾. « Cette tolérance — a dit M. de Rossi lui-même — et quelquefois cette reconnaissance expresse du corps des chrétiens, était, si l'on peut dire, un *modus vivendi* pratique, qui consistait à fermer les yeux sur la qualité religieuse du collègue et qui, suspendant l'effet de la législation diri-

gée contre la religion même, laissait en paix et allait par instants jusqu'à protéger l'Église. »

Quoi qu'il en soit, il reste aujourd'hui prouvé que, vers la fin du II^e ou au début du III^e siècle, sous le règne de Septime Sévère, les chrétiens sont parvenus, au vu et au su de tous, à posséder, non plus comme particuliers, mais *corporativement*, des propriétés, et notamment des cimetières dans lesquels ils ont pu longtemps se réunir sans être inquiétés par la police impériale.

Ce fait étant établi, M. de Rossi va nous apprendre enfin pourquoi l'hypogée agrandi des Cœcili a échangé son premier nom contre celui du pape Calliste. L'illustre archéologue a trouvé la solution du problème dans un curieux pamphlet, les *Philosophumena*, écrit par un théologien aigri du III^e siècle, et découvert de nos jours par le grand helléniste Miller dans les poudreuses archives d'un couvent du Mont Athos⁽¹⁾. Au milieu d'outrages de toutes sortes adressés au pontife (que l'auteur traite de *fourbe, d'intrigant, de semeur de blasphèmes, d'audacieux sorcier*), un passage singulier de ce manuscrit grec attira l'attention du savant : Calliste, ancien esclave, puis banquier sur le Forum, avait été condamné comme chrétien aux mines (*ad metalla*) de Sardaigne. Compris dans l'amnistie accordée par Commode, « Calliste fut appelé à Rome par le pape Zéphyrin, qui le chargea du gouvernement du clergé et le préposa à l'administration *du Cimetière*⁽²⁾. » Ce dernier mot ne peut s'appliquer qu'aux

1. M. de Rossi (*Roma sott.*, t. I, p. 105 ; t. III, p. 511), n'a jamais présenté que comme une hypothèse sa fameuse théorie. Les érudits qui se sont faits, en France, les vulgarisateurs de son œuvre, semblent avoir voulu transformer l'hypothèse en certitude (V. Desbassyns de Richemont, *Nouv. étud. sur les Cat. rom.* (Paris, 1870), p. 32 et suiv. — Paul Allard, *Rome souler.*, (2^e éd., Paris, 1874), p. 71, 127 ; et *Hist. des perséc. pend. la 1^{re} moitié du III^e siècle*, (Paris, 1886), p. 9, 10. — Boissier, *Promenad. arch.* (Paris, 1880), p. 166 et suiv. — H. Doucet, *Essai sur les rapp. de l'Ég. chrét. avec l'Ét. rom.* (Paris, 1883), p. 156 et s. — Par contre, M. l'abbé Duchesne, dans son cours à l'école supérieure de Théologie, a soulevé plusieurs objections contre la théorie des collèges funéraires : il fait remarquer notamment qu'au III^e siècle, la communauté chrétienne était beaucoup trop nombreuse pour pouvoir se dissimuler derrière une fiction légale. De même dans les autres grandes villes de l'empire. « Se figure-t-on saint Fabien, saint Cyprien, saint Denys d'Alexandrie venant se faire inscrire à la préfecture comme chefs d'un collège de *cultores Verbi* composé de 50,000 personnes associées en vue de se procurer un enterrement convenable ? Il me semble plus naturel de croire que si, depuis la mort de Marc Aurèle, les communautés chrétiennes ont joui de longs intervalles de paix, si elles ont réussi à posséder des biens immeubles apparents et considérables, c'est qu'on les a tolérées ou même reconnues sans aucune fiction légale, comme églises ou comme sociétés religieuses. »

2. Voir (à propos de Marcia, favorite de Commode), de Witte, *Du Christianisme de quelques impératrices romaines* (*Mélang. d'arch.* des PP. Cahier et Martin, t. III, p. 165) ; Aubé, *Le Christianisme de Marcia* (*Rev. arch.*, mars 1879) ; de Ceuleneer, *Rev. des quest. historiq.*, juillet 1876, et (à propos de Salonine, femme de Gallien), de Witte, *loc. cit.* et *Mém. sur l'imp. Salonine* (*Mém. de l'Acad. roy. de Belgique*, t. XXVI).

1. *Origenis Philosophumena, sive omnium hæresium refutatio*, nunc primum edidit Emmanuel Miller (Oxford, 1851). On a faussement attribué ce pamphlet tour à tour à Origène, à saint Hippolyte et à plusieurs autres encore. Le véritable auteur est demeuré inconnu. M. de Rossi a réfuté les calomnies des *Philosophumena*, et vengé la mémoire du pape Calliste, dans le *Bullettino* (an 1866).

2. *Philosophum.*, IX, 2.

catacombes de la voie Appienne, devenues *le Cimetière* par excellence, sans doute parce qu'à cette époque elles étaient le seul lieu public de sépulture possédé officiellement par l'Église. Ainsi s'explique l'importance considérable qu'elles prirent au III^e siècle et comment les papes, déposés jusque-là dans les caveaux du Vatican, se firent dès lors ensevelir dans le terrain appartenant à la communauté chrétienne (1).

Ces ingénieuses explications ont bouleversé toutes les opinions reçues sur les catacombes. Soit qu'à l'origine ils enterrassent leurs morts dans des terrains appartenant à des particuliers, soit que plus tard ils profitassent de la tolérance qui leur était accordée, les chrétiens n'ont donc pas eu besoin de se cacher pour creuser leurs cryptes, et ainsi se trouve renversée la grande objection des sceptiques du siècle dernier. Si l'on oppose encore l'immensité des excavations, le temps nécessaire pour les faire, il est facile de répondre que ce prodigieux travail fut l'œuvre de quatre siècles et de plusieurs milliers d'hommes. L'opinion d'après laquelle les chrétiens auraient, pendant trois cents ans, vécu habituellement dans leurs cimetières, ne résiste pas davantage à l'examen. La vérité est qu'en temps ordinaire les fidèles allaient aux catacombes quand ils y étaient appelés par une circonstance particulière, service ou quelque autre cérémonie en l'honneur des martyrs (2). Leurs assemblées se tenaient dans des maisons, appelées *tituli*, qui formaient autant de paroisses pour l'exercice

1. Des documents postérieurs aux *Philosophumena* prouvent que, par la suite, l'Église posséda d'autres cimetières au même titre. Le *Liber pontificalis* nous apprend que, vers le milieu du III^e siècle, en 238, « le pape Fabien divisa les diverses régions de Rome entre les diacres et ordonna la construction de nombreux monuments (*fabricas*) dans les cimetières ». (V. édit. Duchesne, t. I, p. 148).

2. C'était ce qu'on appelait les *natalitia*, mot par lequel les païens désignaient les fêtes célébrées pour l'anniversaire d'une naissance et que, par un touchant symbolisme,

du culte et la réception des sacrements. Il n'est donc pas vrai de dire — comme on l'a fait trop longtemps — que les catacombes furent l'asile habituel des premiers chrétiens et « le berceau même de l'Église ». Comment la nouvelle religion aurait-elle pu grandir dans l'obscurité et faire des prosélytes en si grand nombre que, dès la fin du II^e siècle, Tertullien déclarait aux magistrats que, si les chrétiens se décidaient à émigrer, l'Empire deviendrait un désert (1)? Non ! ce n'est point dans les ténèbres, mais au grand jour que l'Église s'est développée sous les yeux du monde païen, et qu'elle a fini par chasser les idoles et triompher de tous les obstacles. Loin de rompre violemment avec la société, loin de rejeter en bloc tous ses usages pour s'isoler et se soustraire à l'accomplissement des devoirs civiques, les chrétiens n'ont pas cessé de vivre au milieu de leurs contemporains, suivant les coutumes établies dans ce qu'elles avaient de légitime, priant pour leurs ennemis et servant avec zèle leur prince et leur pays.

C'est seulement dans les temps où la persécution sévissait avec fureur que l'on tint dans les catacombes des réunions secrètes et nocturnes, qu'on y célébra régulièrement les saints mystères et que plusieurs papes et un grand nombre de fidèles durent y chercher refuge, justifiant ainsi ces noms de *race taupinière*, *race ennemie du grand jour*, que les païens leur donnaient (2). Mais la persé-

les chrétiens employaient pour désigner les solennités célébrées, au contraire, au jour anniversaire de la mort des martyrs, c'est-à-dire de leur naissance à la vie éternelle.

1. « Nous ne sommes que d'hier — leur disait-il avec une sincérité assez imprudente — et nous remplissons tout, vos villes, vos châteaux, vos bourgades, vos conseils, et même vos camps, vos tribus, vos décuries, les sénat, la place publique et le palais de l'empereur. Nous ne vous laissons que vos temples. — *Hesterni sumus, et vestra omnia implevimus, urbes, insulas, castella, municipia, conciliabulia, castra ipsa, tribus, decurias, palatium, senatum, forum; sola vobis relinquimus templa.* (*Apolog.*, 37.)

2. *Latebrosa et lucifugax natio.* (Minut. Felix, *Octav.* 8.)

cution, si implacable à certaines époques, ne fut pas continuelle. Il y eut des règnes où la société chrétienne put jouir d'une liberté relative ; il y en eut même où elle ne fut nullement inquiétée ; et, chose curieuse, autant elle vécut tranquille sous des tyrans comme les Commode, les Caracalla, les Élagabale, autant elle eut à trembler sous les Trajan et les Antonins, qui, dans la crainte de voir cette nouvelle secte (1) bouleverser l'empire, la frappèrent avec rigueur.

Jamais, à vrai dire, la sécurité des fidèles n'était complète : à tout moment, par suite d'un incident quelconque, ils pouvaient se trouver exposés, soit aux colères d'une populace fanatique qui avait pris l'habitude de leur attribuer les maux dont elle souffrait, soit à la dénonciation du premier venu qui, d'un mot, pouvait forcer les magistrats les plus humains à leur appliquer la loi. Or, cette loi était formelle. « Je défends qu'on recherche les chrétiens, avait écrit Trajan à Pline, alors gouverneur de la Bithynie — qui le consultait sur la marche à suivre pour arrêter les progrès de cette *superstition contagieuse* — mais, s'ils sont amenés à votre tribunal et convaincus, il faut les punir (2). » *Non licet esse vos*, « il ne vous est pas permis d'exister (3), » c'est en ces mots que se résume toute la législation à leur égard. La situation de l'Église vis-à-vis de la société romaine peut être comparée à celle des congrégations religieuses

vis-à-vis de plusieurs de nos gouvernements modernes. C'est le même arbitraire et la même incohérence : tolérés pendant certaines périodes, pouvant se réunir librement et posséder des biens considérables, les chrétiens se voyaient, à d'autres moments, impitoyablement traqués et condamnés en vertu d'un texte tiré de l'arsenal compliqué des *lois existantes*. Cependant, quelque précaire et variable que fût leur condition, jamais durant les deux premiers siècles, au plus fort même des persécutions, ils ne furent troublés dans leurs assemblées ni dans la possession de leurs cimetières : « ils étaient rejetés par la société païenne, mais leurs tombeaux restaient protégés par le droit commun. » Ce fut en l'an 203, à Carthage, que la foule ameutée fit retentir pour la première fois ce cri de haine : *area non sint!* « Plus de cimetières ! » preuve que le lieu des sépultures chrétiennes n'était un mystère pour personne. Tertullien, écrivant vers la même époque son *Apologétique*, nous apprend que très souvent les fidèles étaient surpris par les irruptions des païens : « Tous les jours nous sommes assiégés, nous sommes trahis et violentés quand nous nous réunissons pour prier (4). » Et, ailleurs, s'adressant aux païens : « Vous connaissez, leur disait-il, les jours de nos réunions ; aussi sommes-nous souvent pris au piège et arrêtés au milieu de nos assemblées les plus secrètes (5). »

Malgré ces incidents provoqués tantôt par la malice d'un dénonciateur, la lâcheté d'un *traditeur* ou par les fureurs de la foule, il n'y eut alors aucune mesure officielle contre les cimetières ; les chrétiens connurent

1. *Superstitio nova ac malefica*, dit Suétone (*in Neron.* 16).

2. *Conquirendi non sunt : si deferantur et arguantur, puniendi sunt : ita tamen, ut qui negaverit se christianum esse, idque re ipsa manifestum fecerit, id est supplicando diis nostris, quamvis suspectus in præteritum fuerit, veniam ex pœnitentia impetret.* (*Trajanus Plinio* dans *Plin. Ep. X, 98.*) Trajan encourageait l'apostasie en faisant grâce aux renégats.

« Arrêt contradictoire ! s'écrie Tertullien. Trajan défend de rechercher les chrétiens comme innocents et il ordonne de les punir comme coupables. » (*Apol.*, 2.)

3. V. Tertul. *Apol.*, 4. — Sulp. Sev. *Chron.*, II, 41. — Origène, *Hom.*, 9.

1. *Quotidie obsidemur, quotidie prodimur : in ipsis plurimum cœtibus et congregationibus nostris opprimimur.* (*Apol.*, 7.)

2. *Scitis et dies conventuum nostrorum ; itaque et obsidemur et opprimimur et in ipsis arcanis congregationibus detinemur.* (*Ad. nat.*, I, 7.)

même encore des jours tranquilles sous Alexandre Sévère, qui, le premier peut-être, les laissa se former en corporation, et sous Philippe l'Arabe, qui, resté païen dans sa vie extérieure, avait pourtant reçu le baptême et s'en souvenait tout au moins pour protéger ses coreligionnaires. Mais, à partir de Trajan Dèce, la persécution sévit avec la dernière violence ; l'organisation intérieure de l'Église et ses biens cessèrent d'être respectés. Ces biens et cette organisation, qui avaient pu se développer librement durant une assez longue période (trente ans environ), étaient alors connus de tous. Certains indices ont fait supposer à M. de Rossi que la communauté chrétienne, reconnue comme collège funéraire, était obligée de remettre à la préfecture urbaine le nom d'un administrateur responsable, et il fallait renouveler la déclaration à chaque décès. L'évêque de Rome était sans doute considéré comme le président du collège (*actor* ou *syndicus*), tandis que le premier diacre, qui avait la surveillance du cimetière, en était le gérant (1). Quoiqu'il en soit, l'autorité connaissait certainement le nom et la demeure de ces deux personnages, et, quand sonnait l'heure de la persécution, elle savait sur qui faire tomber ses premiers coups. Ainsi Trajan Dèce put défendre de donner un successeur à saint Fabien qu'il venait de faire périr (20 janvier 250) ; puis, apprenant qu'après une longue vacance du siège apostolique, Corneille avait été élu à la place du pontife martyr (mars ou juin 251), l'empereur entra en fureur et proféra contre le nouveau pape des menaces que son successeur Gallus se chargea d'exécuter.

1. Ce premier diacre, qui avait une situation considérable comme administrateur, était ordinairement désigné pour succéder au pontife sous lequel il avait exercé sa charge.

Voir *Roma Sott.*, t. II, pp. VI-IX et 371.

La persécution de Dèce fut terrible, systématique et universelle : résolu à « exterminer le nom de Jésus et son peuple », comme dit Origène (1), et ne pouvant faire périr tous les chrétiens, il ordonna de les contraindre à l'abjuration : chacun était mis en demeure de déclarer sa foi dans un délai donné, au bout duquel ceux qui n'avaient pas fait acte de paganisme étaient poursuivis et soumis à d'épouvantables tortures. Les biens des bannis et des fugitifs étaient dévolus au fisc. Néanmoins ce fut seulement sous Valérien, en 257, qu'intervint, à notre connaissance, un édit « défendant aux chrétiens de se réunir dans *ce qu'ils appellent leurs cimetières* » (2), (expression qui prouve bien l'origine exclusivement chrétienne du mot *cimiterium*, dérivé du grec *κοιμητήριον*, dortoir (3).) C'est pour avoir contrevenu à cet ordre que le pape Sixte II fut décapité, l'année suivante, avec deux diacres et deux sous-diacres dans le cimetière de Prétextat, témoin de sa généreuse désobéissance (4).

1. Orig. Hom. IX, in *Josue*.

2. Οὐδαμῶς δὲ ἐξέσται, ὅστε ὑμῖν ὅτε ἄλλοις τισὶν ἢ συνόδους ποιεῖσθαι, ἢ εἰς τὰ κληθόμενα κοιμητήρια εἰσιέναι. Tels sont les termes de la pièce officielle que nous trouvons reproduits dans une lettre de saint Denys d'Alexandrie, arrêté par le préfet d'Égypte et exilé à Kephro, en Libye (Euseb., *Hist. Eccl.*, l. VII, c. XI, 10.

3. In *Christianis*, dit S. Jérôme (*Epist. XXIX*), *mors non mors, sed dormitio et somnus appellatur*.

4. Il est à remarquer toutefois que Valérien enlevait seulement l'accès, c'est-à-dire l'usage des cimetières, et non leur propriété, aux chrétiens. « Quand Gallien mit fin à la persécution (en 260), » — dit M. Paul Allard, — « il envoya dans tout l'Empire un rescrit enjoignant aux possesseurs des *loca religiosa*, confisqués par Valérien sur les chrétiens, d'en faire restitution aux évêques de chaque église. En même temps, il adressa à quelques évêques des rescrits spéciaux pour leur rendre le libre usage de leurs *cimiteria*. Il paraît résulter de ces actes de l'empereur que les lieux d'assemblée des chrétiens avaient été confisqués par Valérien et vendus au profit du fisc, tandis que les cimetières, protégés par la religion des tombeaux, avaient été seulement interdits. La persécution cessant, l'*Ecclesia fratrum* en reprenait de plein droit l'usage, n'en ayant jamais perdu la propriété, au lieu que, pour lui rendre les édifices non funéraires, il fallait qu'un édit. exprès, les expropriant une seconde fois en sens inverse, les enlevât à ceux qui les avaient achetés du fisc. »

(P. ALLARD, *Rome souterr.*, 2^e édit. (1874), p. 132.)

Rien ne fait mieux ressortir les alternatives auxquelles se trouvaient exposés les fidèles que le brusque changement d'attitude de Valérien à leur égard. « Ce prince était doux et bon pour les serviteurs de Dieu, écrit saint Denys d'Alexandrie. Aucun de ses prédécesseurs, pas même ceux qui passent pour avoir été ouvertement chrétiens » — (les deux Philippes) — « n'eut pour nos frères un accueil aussi affectueux et aussi familier. *Sa maison, remplie d'hommes pieux, paraissait une église*(¹). » Tout d'un coup, on ne sait sous quelle influence, il déclara une guerre implacable à ses protégés de la veille, et il lança contre eux deux édits sanguinaires destinés à les terroriser et à les anéantir. Dès lors, on ne s'efforce plus, comme au temps de Trajan, d'arrêter les progrès inquiétants de *la secte*; on veut en finir avec elle; on prétend arriver à la supprimer radicalement. De nouveaux raffinements de torture sont inventés, et la délation, interdite sous le règne de Commode, est maintenant encouragée, ordonnée même entre parents (²).

Aussi les chrétiens, après avoir pu longtemps creuser leurs cimetières en toute liberté, durent-ils changer de système au cours du III^e siècle, car désormais ils se voyaient en butte aux caprices de la politique impériale qui les tolérait un jour pour recommencer la persécution contre eux le lendemain. On peut suivre pas à pas dans les catacombes les vicissitudes de leur existence. Naguère ils construisaient ouvertement des galeries débouchant sur les voies publiques; l'hypogée de Flavia Domitilla, mis à découvert en 1864, en offre la preuve:

1. Καὶ πᾶς τε ὁ οἶκος αὐτοῦ θεοσεβῶν πληρώωτο, καὶ ἦν ἐκκλησία θεοῦ. (S. Denys d'Alex. dans Euseb., *Hist. Eccl.*, VII, 10, 3.)

2. Voir Ed. Le Blant, *Les Persécutions et les martyrs aux premiers siècles de notre ère* (Paris, 1893), chap. XV: *des variations survenues dans le système des poursuites dirigées contre les premiers chrétiens.*

« Non seulement, dit M. de Rossi, l'entrée était visible sur la voie Ardéatine par le vestibule extérieur et l'inscription mise sur sa porte, mais les peintures mêmes, représentant des sujets bibliques, comme Daniel dans la fosse aux lions, étaient placées près de l'entrée, au niveau du sol, éclairées par la lumière du jour (¹). » Ce fait montre assez la liberté dont jouissaient les chrétiens au II^e siècle, en ce qui regarde les sépultures. Les entrées dissimulées, d'un accès difficile, les couloirs dérochés, étroits, tortueux, conduisant souvent d'un arénaire dans une catacombe, indiquent, au contraire, que ces travaux furent pratiqués à une époque postérieure, alors que les agents du pouvoir, guidés par quelque traître, pourchassaient les fidèles jusque dans les entrailles de la terre (²): espionnés, traqués et surpris, au milieu de leurs réunions, ils furent plusieurs fois martyrisés ou emmurés dans les cimetières (³). Ils entreprirent alors cette œuvre gigantesque de combler de sable des galeries entières pour mettre les tombeaux des martyrs à l'abri des profanations, si bien que beaucoup restèrent ignorés après le triomphe de l'Église. Enfin, cessant de respecter les bornes légales du terrain qu'ils possédaient au-dessus du sol, les chrétiens se virent obligés de percer des communica-

1. Voir *Bullet.*, 1865, pp. 22, 24, 33-46, 89-99.

2. M. de Rossi a retrouvé, dans un arénaire voisin des catacombes de Calliste, un étroit escalier mettant en communication avec le cimetière; mais cet escalier est brusquement interrompu, ses dernières marches sont suspendues dans le vide: on ne pouvait donc s'en servir qu'à l'aide d'une échelle placée par un complice sans doute à un signal convenu. Le style des épitaphes, les marques des briques — qui sont souvent d'un grand secours pour déterminer l'âge d'une crypte — semblent indiquer que ces travaux de défense furent commencés dès le pontificat de Calliste, sous la persécution de Septime Sévère. (V. *Rom. sott.*, t. II, p. 255 et 2^e partie, p. 45 à 49 et fig. — P. Allard, *Les Persécut. pend. la première moitié du III^e siècle*, p. 82. — *Rome souterraine*, p. 490 et suiv.)

3. *Passio SS. Chrysanthe et Daria*, II, 27. — (*Acta SS.*, oct. t. X, p. 483). — St Grégoire de Tours, *De gloria martyrum*, I, 38.

tions de l'une à l'autre de leurs *aræ* pour dépister les poursuites.

La persécution qui marqua la dix-neuvième année du règne de Dioclétien éclata d'une façon aussi soudaine et plus terrible encore : tous les biens de l'Église furent saisis, ses archives brûlées, et, pour la première fois, les cimetières eux-mêmes furent vendus par le fisc. Chassés de leur dernière retraite, les fidèles de Rome durent enterrer leurs morts comme à l'origine, mais avec beaucoup plus de mystère, dans des terrains appartenant à des particuliers, et l'on a découvert quelques-unes des cryptes creusées, pendant cette tourmente, hâtivement et à la dérobée, à une assez grande distance de la ville, pour recevoir les corps qui ne pouvaient trouver asile dans les catacombes confisquées⁽¹⁾. En même temps, partout, à l'entrée des bains, dans les marchés, dans les carrefours, devant les fontaines publiques, on dressa de petits autels ou des idoles, et il ne fut plus permis d'acheter, de vendre ou de puiser de l'eau sans rendre hommage aux dieux⁽²⁾.

Ce régime de terreur, inauguré en 304, se prolongea plus longtemps en Orient qu'en Occident. La paix fut rendue par Maxence à l'Église de Rome en l'année 306 ; ses biens lui furent restitués en 311 ; enfin, en 313, l'édit de Milan consacrait son triomphe sous Constantin. Julien l'Apostat lui-même ne parvint pas à la faire rentrer dans ses souterrains.

Les patientes investigations de M. de Rossi ont permis de refaire complètement l'histoire, autrefois si mal connue, des premiers siècles du christianisme. A lui revient

l'honneur d'avoir démontré l'origine chrétienne des catacombes et d'avoir réfuté les erreurs courantes sur la vie des fidèles durant ces temps troublés. Mais comment énumérer ici tous les services que le savant a rendus encore à l'Église en prouvant l'authenticité de ses antiques traditions et en expliquant les peintures symboliques qu'il a retrouvées dans ses fouilles et dont on a souvent peine à découvrir le sens mystérieux⁽¹⁾ ? L'emploi de ce symbolisme avait plusieurs motifs : d'abord, c'était le goût de l'époque, et, de même que les païens employaient la forme artistique pour exprimer les idées abstraites, de même les premiers fidèles préférèrent recourir à des signes et à des allégories pour traduire les dogmes et les croyances fondamentales de notre religion. Ce moyen était, en outre, commandé aux chrétiens par une sage prudence ; car autant ils étaient disposés à confesser leur foi devant les juges qui leur demandaient de la renier, autant ils évitaient de l'afficher inutilement. Un païen pouvait parcourir les galeries des catacombes sans y rencontrer rien de choquant pour ses idées, rien qui dénotât clairement l'adoration du Dieu crucifié. D'ailleurs, désireuse de soustraire les objets de son culte aux railleries des profanes, l'Église avait aussi à cœur de ménager les répugnances des catéchumènes non encore confirmés dans la foi et pour lesquels certaines représentations, comme celle de la crucifixion, auraient été un objet de répulsion et d'horreur. Mais les Pères de l'Église, soit par leurs commentaires de la Bible, dont chaque épisode cache, suivant eux, un sens figuré, soit par les controverses

1. M. de Rossi divise les peintures des catacombes en six classes : 1° les symboles idéographiques ; 2° les allégories ou paraboles ; 3° les faits historiques tirés de la Bible et des Évangiles ; 4° les traits historiques de la vie des saints ou des annales de l'Église ; 5° les scènes liturgiques ; 6° les images hiératiques du Christ, de la Vierge et des saints.

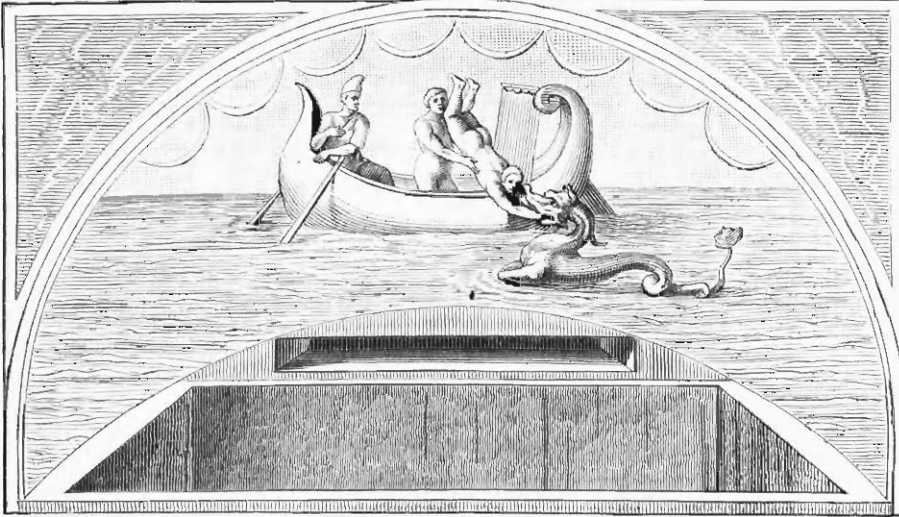
1. Tel est le petit cimetière de Gèneuse découvert, en 1868, dans un endroit désert, à cinq milles de Rome. (*Bullet.*, 1868, pp. 25, 31, 48 ; — 1869, pp. 1-16.)

2. Voir *Acta S. Sebastiani*, 65, dans *Acta SS.*, janvier, t. II, p. 275. — *Rom. sott.*, t. III, pp. 208, 212. — *Bullet.*, 1875, p. 166.

agitées dans leurs écrits, nous donnent la clef de la plupart de ces énigmes, et c'est en les compulsant, en s'appuyant sur leur

témoignage que M. de Rossi a su interpréter les sujets les plus obscurs.

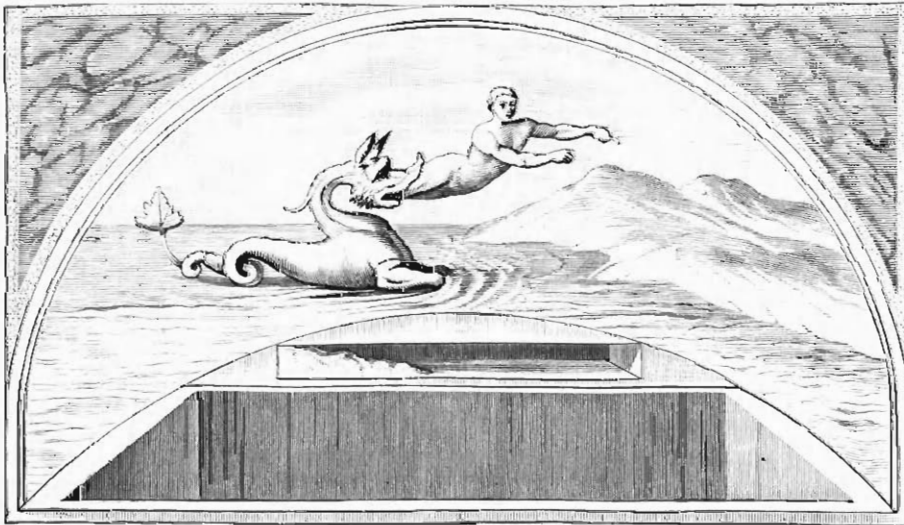
N'est-on pas surpris, à première vue, de



Jonas avalé par le monstre. Voie Ardéatine.

trouver l'histoire d'Ulysse et des Sirènes retracée sur des sarcophages chrétiens? Aux yeux des fidèles, le vaisseau d'Ulysse repré-

sentait l'Église, et le mât était une figure de la croix : de même qu'Ulysse s'était fait attacher au mât de son navire et boucher



Jonas vomé par le monstre. Voie Ardéatine.

les oreilles avec de la cire pour échapper aux séductions des Sirènes, de même, nous dit saint Maxime de Turin, « le chrétien, attaché à la croix du Sauveur, peut franchir,

les oreilles closes, les séduisantes tempêtes du monde : les dangereuses chansons du siècle ne le retiennent plus et ne détournent plus vers l'écueil de la volupté la course qui

l'emporte à une vie meilleure (1). » Jonas avait été pris par JÉSUS-CHRIST lui-même comme type de la résurrection générale et de sa propre résurrection (2) : il ne faut donc pas nous étonner de voir les différentes circonstances de son histoire souvent reproduites.

Sans parler ici de l'ancre cruciforme, emblème d'espérance et de salut ; de la brebis et de la colombe, images de l'âme humaine, l'une pendant la vie, l'autre après la mort ; du cheval lancé au galop, indiquant le chrétien qui court fidèlement dans la lice ;



Le paralytique emportant son lit. (Chambre des Sacrements.)

du navire de l'Église ballotté par les flots, et de tant d'autres symboles connus, M. de Rossi a découvert, chose plus rare dans les monuments de la Rome souterraine, de véritables images liturgiques, allusions transparentes pour les initiés à des scènes de la vie chrétienne, et particulièrement au

1. Ex quo enim Christus Dominus religatus in cruce est, ex quo nos mundi illecebrosa discrimina veluti clausa aure transimus ; nec pernicioso sæculi detinemur auditu, nec cursum melioris vitæ deflectimus in scopulos voluptatis. (S. Maximi Hom. 1 de *Cruce Dom.*, op. edit. s. Rom., 1784, p. 151). — Deux cent cinquante ans auparavant (vers l'an 200), Clément d'Alexandrie avait exprimé exactement la même idée dans son *Exhortation aux gentils* (12), ce qui prouve que cette allégorie était connue depuis longtemps parmi les fidèles. (Cf. *Philosophum.*, VII, 1. — De Rossi, *Rom. sott.*, I, p. 345. — *Bullet.*, 1863, p. 35.)

2. S. Matth., XI, 39, 40, 41 ; S. Luc., XI, 29, 30.

Baptême et à l'Eucharistie. Dans les chambres dites *des sacrements*, que connaissent tous les visiteurs du cimetière de Calliste, on voit, à côté de l'image allégorique de Moïse faisant sortir l'eau du rocher, celle d'un enfant descendu dans le lit d'une rivière et à qui un homme verse de l'eau sur la tête (1), tandis qu'à côté, un pêcheur assis retire du même fleuve un poisson pris à sa ligne : commentaire évident des paroles du Sauveur à Pierre et à André au moment où ils jetaient leurs filets dans la mer : *Suivez-moi, et je vous ferai devenir pêcheurs d'hommes* (2). Ainsi, par un parallélisme ingénieux et fréquent dans l'art des catacombes, ces peintures rappellent tout à la fois le baptême et la conversion des gentils. La série se termine par l'image d'un homme emportant un grabat sur ses épaules : c'est, à coup sûr, le paralytique de la piscine de Bethesda dont la guérison miraculeuse a été interprétée par les Pères comme une allégorie de l'effet produit sur l'âme par les eaux salutaires du Baptême (3).

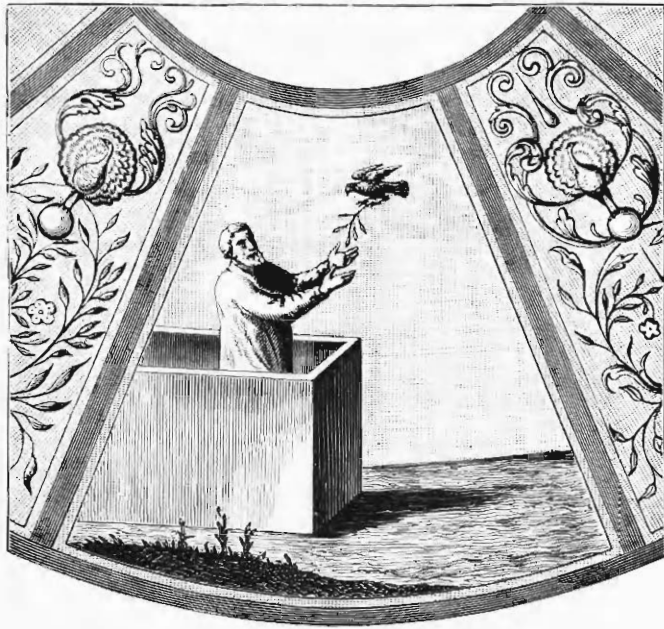
Trois autres peintures tracées sur une muraille voisine se rapportent au sacrement de l'Eucharistie. La première, unique dans ce genre, représente clairement le sacrifice de la messe ; un personnage, revêtu du *pallium*, ou peut-être plutôt du *colobium* (4),

1. L'enfant est baptisé, en même temps, par aspersion et par immersion. « On voit, dit M. de Rossi, l'importance donnée à l'aspersion et à l'infusion de l'eau dans un temps où beaucoup s'imaginent que l'on baptisait seulement par immersion ; point fort important dans la controverse avec les Grecs modernes, qui contestent la validité du baptême par aspersion. » (*Rom. sott.*, II, p. 334.)

2. S. Matth., IV, 19 ; S. Marc., I, 17 ; S. Luc., v, 10.

3. Tertul., *De Baptismo*, 5. — Optat., *De schism. Donat.* II, 6.

4. « Le *colobium*, espèce de tunique étroite se prolongeant jusqu'aux talons et sans manches, ou dont les manches ne descendaient pas plus bas que le coude, paraît avoir été le premier vêtement des diacres dans l'Église romaine. » (L'abbé Martigny, *Dict. des antiquit. chrét.*, 3^{me} édit. 1889.)



Noé dans l'Arche, au cimetière de l'Adéatine.

Noé, réfugié dans l'Arche, représente le Chrétien sauvé dans l'Église par les eaux du Baptême, et, arrivé au terme de sa navigation, recevant du Saint-Esprit le don de la paix divine.

(Le paon, figuré sur les côtés, était regardé comme le symbole de la résurrection et de l'immortalité.)



Moïse frappant le rocher, aux catacombes de Sainte-Agnès.

étend la main droite au-dessus des offrandes — un *pain* et un *poisson* — posées sur un trépied, tandis qu'à côté une femme *orante*, figurant, suivant M. de Rossi, l'assemblée

des fidèles en prière, lève les bras en croix vers le ciel. La deuxième fresque nous montre sept hommes assis devant une table sur laquelle sont servis des *poissons* : à leurs



Les poissons et les pains servis au banquet eucharistique. (Cimetière de Calliste.)

pieds sont rangées huit corbeilles remplies de *pains*. Cette scène, que l'on retrouve plusieurs fois aux catacombes, rappelle la pêche miraculeuse et le repas offert par JÉSUS ressuscité à sept de ses disciples sur les bords du

lac de Tibériade (1) : placée ici entre l'image de la consécration et celle du sacrifice d'Abraham qui lui fait suite, sa signification eucharistique est évidente.

D'accord avec l'interprétation des Pères



Vase de lait posé sur l'autel entre deux brebis. (Crypte de Lucine.)

de l'Église, les premiers artistes chrétiens se sont souvent servis de la multiplication des pains et des poissons, comme aussi du miracle des noces de Cana, pour figurer le mystère eucharistique qu'il

eût été dangereux d'exposer trop ou-

1. S. Joan., XXI, 1-13.

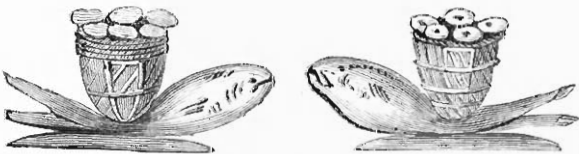
La pêche miraculeuse était, en même temps, une image du succès qui devait accompagner les travaux des apôtres devenus pêcheurs d'hommes. (V. Paul Allard, *Rome souterr.*, p. 312.)

vertement aux regards des nouveaux convertis (*). Aussi ce mystère ineffable est-il toujours voilé sous des formes symboliques, qui ne pouvaient être comprises par les païens : tantôt c'est un vase de lait porté par l'agneau divin, ou posé sur un autel rustique que gardent deux brebis, tantôt —



L'agneau ayant le vase de lait suspendu à la houlette.
(Peinture des cryptes de l'Ardéatine.)

comme sur les peintures retrouvées par M. de Rossi dans la crypte de Lucine — c'est un poisson *vivant*, portant une corbeille remplie de petits pains au milieu desquels on distingue une fiole de vin. Le poisson apparaît constamment, parfois sous la forme du dauphin, — cet

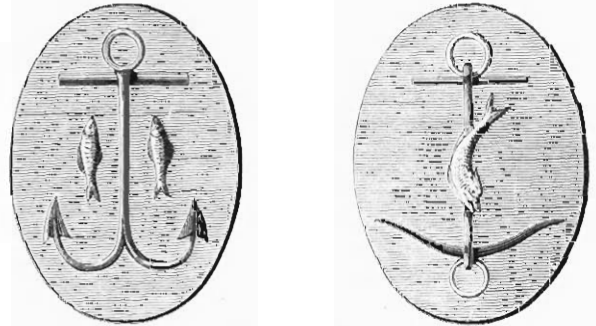


Pain et vin identifiés au poisson.
Crypte de Lucine.
(L'ouverture pratiquée au milieu de la corbeille, laisse apercevoir une fiole pleine de vin rouge.)

ami de l'homme, qui, d'après la fable antique, portait secours aux naufragés, — souvent sous une forme indéterminée. Personne n'ignore aujourd'hui que ce curieux emblème figurait le Christ lui-même, car, dans les lettres initiales du mot grec *Ichthus*, l'Église voyait l'anagramme des noms et des qualités du Sauveur : ΙΗΣΟΥΣ ΧΡΕΙΣΤΟΣ

1. *Durus est hic sermo, et quis potest eum audire?* s'étaient écriés les disciples la première fois que JÉSUS leur en parla. (S. Joan., VI, 61.)

ΘΕΟΥ ΥΙΟΣ ΣΩΤΗΡ, *JÉSUS-CHRIST, Fils de Dieu Sauveur* (*). Ainsi, le poisson nageant à côté d'un navire, ou le portant sur son dos, symbolise Notre-Seigneur protégeant ou soutenant son Église, la *barque de Pierre*. Placé près de l'ancre, il signifie *Spes in Christo*. Transpercé d'un trident, il devient une image du crucifix qui n'apparaît



Le poisson et l'ancre.
Pierres gravées du cabinet de M. Hamilton, publiées par Lupi.

jamais plus clairement dans les œuvres d'art du christianisme primitif. D'autres fois, comme dans la curieuse pierre tombale décrite par M. de Rossi (*Bullet.*, 1865, p. 76) et que nous reproduisons (page 25) d'après



Le poisson immolé. (Cimetière de l'Ardéatine.)

l'ouvrage de M. Paul Allard, l'*Ichthus* figure, par extension, le chrétien nourri de la sainte eucharistie (*).

Bref, on peut dire qu'à partir du deuxième siècle, le poisson était devenu pour les fidèles une sorte de *tessère*, un signe de ralliement que plusieurs auteurs ecclésiastiques, antérieurs à Constantin, indiquent à mots couverts (3), et qui ne cessa d'être en hon-

1. Voir St August., *De civit. Dei*, XVIII, 25.

2. Nos pisciculi secundum ΙΧΘΥΝ nostrum JESUM CHRISTUM. (Tertul., *De Baptismo*, 1.)

3. Clem. Alexand., *Paedagog.*, III, 106. — Orig. *In Matth.*, Homil., XIII, 10. — Tertul., *loc. cit.*

Après la paix de l'Église, au contraire, S' Augustin (*loc.*

neur jusqu'au jour où l'Église triomphante put afficher ouvertement ses croyances et renoncer à cette discipline du secret (*disciplina arcani*) qu'elle avait dû longtemps

SYNTROPHION



III^e siècle. Pierre tombale d'un ancien cimetière chrétien de Modène. « Les survivants de Syntrophion ont voulu figurer sur la tombe de leur ami l'image symbolique de l'Éucharistie, sa force pendant la vie, gage pour lui, après la mort, de la résurrection bienheureuse. »

imposer à ses artistes : tout servait de prétexte aux chrétiens pour multiplier l'image de l'*Ichtus* sacré ; non contents de le reproduire sur les pierres sépulcrales, ils le gravaient sur leurs bagues, sur leurs cachets, suivant la recommandation de Clément d'Alexandrie, et l'on retrouve



Reproduction, six fois plus grande que l'original, d'une cornaline gravée du II^e siècle qui, sur une surface d'un centimètre, réunit les principaux symboles chrétiens : l'aigle accostée de deux poissons ; la lettre T (le tau grec), offrant l'image de la Croix (1), surmontée de la colombe avec le rameau d'olivier et ayant l'agneau à sa base ; l'Arche de Noé avec la croix en tau au milieu, un poisson isolé avec le nom ΙΧΘΥΣ inscrit dans le champ, enfin le Bon-Pasteur portant la brebis sur ses épaules. (Dict. des antiq. chrét.)

encore, dans un grand nombre de *loculi* des catacombes, de petits poissons portatifs en ivoire, en cristal, en nacre ou en toute autre matière, destinés à être portés au cou comme amulettes : c'était vraiment le signe conventionnel de la foi au Christ (2).

cit.), et St Optat de Milève (*De schism. Donat.*, III, 2) expliquent clairement la signification de l'emblème mystique.

1. Ipsa littera Græcorum Tau, nostra autem T, species crucis (*Tertul. adv. Marcionem*, III, 22.)

2. La question de l'*Ichtus* symbolique a été traitée d'une façon magistrale et définitive par M. de Rossi dans une dissertation parue dans le savant recueil de Dom Pitra et

Vainement chercherait-on aux catacombes la représentation du supplice des martyrs. Dans ces peintures, nulle trace de haine, de colère ni même de plainte contre les bourreaux ; nulle allusion à leurs cruautés. Durant trois siècles, au plus fort des persécutions, l'Église s'est attachée à ne montrer à ses enfants que des images leur prêchant la douceur, la charité, la résignation. Une seule fresque, découverte par M. de Rossi au cimetière de Calliste, semble faire exception à cette règle et figurer un chrétien comparaisant devant le tribunal (1) ; or, ce chrétien nous est montré, non pas livré à d'horribles tortures de façon à provoquer l'indignation et la pitié du spectateur, mais, au contraire, debout en face de son juge, dans une attitude fière et hardie. De même, les peintures représentant Daniel dans la fosse aux lions ou les jeunes Hébreux dans la fournaise, loin d'être faites pour inspirer aux fidèles des sentiments de vengeance contre leurs persécuteurs, n'avaient pour but que d'affermir leur courage et de les engager à marcher sur les traces des héros de l'ancienne Loi.

De toutes les trouvailles de M. de Rossi, depuis les peintures qu'il a su expliquer jusqu'aux inscriptions et aux humbles *graffiti*, tracés au couteau, qu'il a patiemment déchiffrés, il ressort que les fidèles des premiers siècles étaient attachés aux mêmes doctrines et aux mêmes croyances que nous : ainsi, pour choisir un exemple entre mille, le savant nous montre, dans les fresques ou sur les verres dorés des catacombes, saint Pierre constamment assimilé à Moïse, preuve assez éloquente que la primauté du prince des

que doit consulter quiconque veut être renseigné sur cet intéressant sujet : *De christianis monumentis ἐπιθῶν exhibitibus*. (*Spicilegium Solesmense*, t. III, p. 345 et suiv.) — Voir aussi *Roma sott.*, t. I et II, et *Bullett.*, 1863, 1865, 1870, 1872, 1873.

1. *Roma sott.*, t. II, p. XXI.

apôtres était reconnue de tous, comme est venue le confirmer la découverte de la *Clé de Mélicton*, par l'éminent cardinal Pitra.



Fond de coupe trouvé dans les catacombes, nettoyé en 1867, et conservé au Musée chrétien du Vatican (1).

Luther et ses disciples avaient prétendu restaurer le christianisme primitif en débarrassant la religion des croyances *superstitieuses* qui étaient venues s'y ajouter durant les siècles d'ignorance et d'idolâtrie papiste. Mélanchton, notamment, affirmait que l'habitude d'invoquer les saints était fort récente dans l'Église. « Ils ne voient pas, ces ânes — s'écriait « le plus doux des réformateurs » — que personne n'en a parlé avant Grégoire le Grand. » Or, en laissant de côté les écrits des Pères (que Mélanchton avait bien mal lus, car leurs témoignages à ce sujet sont aussi nombreux qu'éloquents), une foule d'inscriptions et de *graffiti* nous montrent les fidèles des premiers siècles se recom-

1. Moïse, frappant le rocher du désert et en tirant des eaux abondantes pour désaltérer le peuple, figure saint Pierre faisant jaillir les eaux de la vie éternelle du rocher qui est le Christ. — *Petra autem erat Christus*, dit saint Paul (I Cor., X, 4). Cette interprétation est confirmée par ce fait que, sur deux coupes provenant des catacombes et conservées dans les bibliothèques vaticanes, le nom de PETRVS se trouve écrit à côté de l'image de Moïse frappant le rocher.

mandant à la protection de ceux qui ne sont plus. D'autres sollicitent les prières des passants en faveur d'un défunt en demandant à Dieu de *rafraîchir son âme* et supplient les bienheureux de le faire admettre avec eux au Paradis (1), ce qui atteste à la fois l'antiquité de la croyance à l'intercession des saints, au Purgatoire et à l'efficacité des prières pour les morts (2). Enfin, il est impossible de ne pas constater, à chaque pas, le culte rendu, dès l'origine, aux martyrs près desquels chacun voulait être enterré et la vénération pour leurs reliques que l'on se disputait. Tout prouve, en un mot, que notre religion n'a pas varié depuis les temps apostoliques.

Aussi plus d'un protestant, dit-on, est sorti ébranlé et troublé d'une visite aux

1. Rappelons, entre tant d'autres, les invocations répétées à saint Sixte, martyr, à l'entrée de la crypte des Papes et l'inscription trouvée par M. de Rossi dans une chambre du cimetière de Prétextat: REFRIGERI (pour *refrigerent*) IANVARIVS AGATOPVS FELICISSIMVS MARTYRES —: « Que Janvier, Agatopus, Felicissimus martyrs rafraîchissent l'âme de — » (Bull. 1863, p. 3). « Mais, » dit M. l'abbé Martigny (*Diction.* p. 706), « rien n'est aussi formel sous ce rapport qu'une épitaphe du IV^e siècle trouvée naguère à St-Laurent in agro Verano (Bulletin. 1864, p. 34). Il y est dit que les Saints Martyrs seront appelés comme avocats pour rendre témoignage de la sainteté de Cyriaque devant le tribunal de Dieu et du Christ: CUIQUE PRO VITÆ SVÆ TESTIMONIUM (sic) SANCTI MARTYRES APVD DEVM ET CHRISTVM ERVNT ADVOCATI. On ne saurait trouver une preuve plus évidente de la confiance des premiers chrétiens dans l'intercession des saints et l'efficacité de leurs suffrages. »

Luther proclamait l'inefficacité des bonnes œuvres et la justification par la foi seule: *aucun péché ne peut donner*, disait-il, *si ce n'est l'incrédulité*. Or, une épitaphe de l'an 501 (publiée par M. Ed. Le Blant dans ses *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. II, n. 374) nous apprend qu'avant de mourir « un chrétien a affranchi l'un de ses serviteurs pour la rédemption de son âme » (*pro redemptione animæ suæ*), ce qui prouve qu'on ne croyait pas alors que la foi seule pût suffire pour mériter le salut. — Voir Le Blant (*Correspondant*, juin 1858. *Réponse à une lettre du 13 janvier 1680* du protestant Jacob Spon, qui affirmait qu'on ne trouve dans aucun monument antérieur à la fin du VI^e siècle, la mention du remède de l'âme, c'est-à-dire du secours que le mort reçoit de ses bonnes œuvres).

2. C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés, dit un texte du livre des Macchabées (II, XII, 43 et suiv.), que les protestants rejettent parce qu'il condamne leur doc-

Catacombes ou au musée de Latran avec M. de Rossi. Mais, ennemi de la controverse, celui qu'on a appelé à juste titre le prince de l'archéologie chrétienne évitait la polémique touchant les questions religieuses et, comme il l'a dit, il se contentait d'exposer les faits assez éloquents par eux-mêmes.

Le monde chrétien tout entier s'est passionné pour les travaux de M. de Rossi : M. Gaston Boissier, dans la *Revue des Deux-Mondes* de 1865 et de 1869, M. le comte de Richemont, dans ses belles *Études sur les catacombes romaines* (1870) et, particulièrement, M. Paul Allard, le docte historien des *Persécutions*, dans sa *Rome souterraine* (2^e édition, 1874) en ont présenté aux lecteurs français d'intéressants résumés ; mais, pour apprécier comme il convient l'œuvre du maître, il faut recourir aux trois volumes in-folio de la *Roma Sotterranea*, publiés de 1863 à 1877, sous le patronage de Pie IX, à qui ils sont dédiés *comme à un autre Damase* (1), et parcourir tout au moins les

trine, mais qui prouve bien l'antiquité de la croyance à ce dogme. (Voir Le Blant, *loc. cit.*) Innombrables sont les inscriptions des premiers siècles qui en témoignent, « en excluant l'idée d'une admission immédiate au séjour de la paix. » — *Vivas in Deo!* — *Vivas in Domino Jesu!* — *In pace Domini dormias!* — *Pax tecum sit!* — *In bono refrigeres!* — *Faustina dulcis, bibas in Domino!* — *Deus, te precor ut paradisum lucis possit videre!* etc., etc.

On pourrait multiplier les exemples à l'infini. Citons encore, pour finir, le fameux *graffito* qui, répété par la même main, avec quelques variantes, de distance en distance à travers les galeries du cimetière de Calliste, a révélé à M. de Rossi le chemin que suivaient jadis les pèlerins pour se rendre à la *Chambre des Papes*: *Sofronia, vibas... cun tuis*, « Sophronie, puisses-tu vivre avec les tiens! » Puis, plus loin: *Sofronia (vivas) in Domino*, « Sophronie, puisses-tu vivre dans le Seigneur! » Plus loin encore, à l'entrée d'une chapelle: *Sofronia dulcis, semper VIVES Deo*, « ma douce Sophronie, tu vivras toujours en Dieu, » et enfin cette touchante affirmation inspirée par une pieuse confiance puisée dans la prière: *Sofronia VIVES!*, « Oui, Sophronie, tu vivras! » (*Roma Sotter.*, II, pp. 15-20).

1. Un quatrième volume était en préparation depuis quelques années. « Une traduction intégrale des 3 volumes parus — écrit M. Paul Allard — avait été préparée par un élève de l'école française de Rome, M. Donat. Dans un voyage fait à Paris, en 1877, M. de Rossi demanda à un

numéros de son *Bullettino di Archeologia cristiana*, recueil que, pendant trente-et-un ans (1863-1894), il a rédigé presque seul et dans lequel, racontant ses découvertes au fur et à mesure, il a rassemblé des trésors d'érudition où pourront puiser des générations d'historiens (1).

Cette œuvre, qui aurait fait la renommée de plusieurs savants, n'a pas suffi à de Rossi : outre sa collaboration à différentes revues, il a écrit un nombre considérable d'ouvrages (2), parmi lesquels nous signalerons ses études sur l'antique topographie romaine ; la somptueuse publication consacrée aux *Mosaïques chrétiennes de Rome antérieures au XV^e siècle* et surtout les *Inscriptiones christianæ Urbis Romæ, septimo sæculo antiquiores*, dont le premier volume, paru en 1861, renferme 1374 inscriptions datées par les noms des consuls, et que personne n'avait su classer avant lui (3). Dans ce vaste recueil, l'archéologue romain a victorieusement établi, contrairement à l'opinion courante, que toutes les pierres provenant des catacombes sont antérieures au V^e siècle, ou, plus exactement, au sac de Rome par Alaric (en 410). En même temps il a fixé, pour les inscriptions chrétiennes non datées, les règles permet-

de nos grands éditeurs d'en entreprendre la publication fort coûteuse et d'un succès incertain. « Je ne puis le faire à l'heure présente, répondit l'éditeur ; mais, si la monarchie se rétablit un jour, je commencerai la publication dès le lendemain. » (*Correspondant*, 10 oct. 1894.)

1. M. l'abbé Martigny, le savant auteur du *Dictionnaire des Antiquités chrétiennes*, a publié, de 1867 à 1881, une édition française (aujourd'hui presque introuvable) du *Bulletin*. — Le *Bulletin* de 1882 a été traduit aussi en français par les soins de M. l'abbé Duchesne.

2. On en trouvera la liste complète publiée par son auxiliaire préféré, le professeur Gatti, dans l'album offert aux souscripteurs des fêtes qui furent données en 1892 pour le jubilé de M. de Rossi. Cette liste a été presque entièrement reproduite dans les *Mélanges G.-B. de Rossi* publiés par l'École française de Rome (1892).

3. Le tome II, paru en 1888, contient un grand nombre d'épigraphes recueillies par des pèlerins du moyen âge venus s'agenouiller aux tombeaux des Apôtres.

tant de déterminer leur âge d'après les variations du style et des caractères employés; d'après le formulaire, très simple, très laconique à l'origine et allant toujours en se compliquant, en s'allongeant davantage; enfin d'après les symboles lapidaires comme l'ancre, la colombe, le poisson ou le monogramme du Christ qui n'apparaît sur les monuments qu'à l'époque de Constantin, d'abord sous cette forme ✠, puis sous celle-ci Ϡ jusqu'au jour — au début du V^e siècle — où le P disparaît complètement pour faire place à la croix seule † qu'on ne craint plus d'étaler ouvertement. Tandis que le savant romain retrouvait l'âge des anciennes inscriptions chrétiennes de sa ville, notre grand épigraphiste M. Ed. Le Blant portait ses recherches sur les inscriptions chrétiennes de la Gaule: les deux archéologues, travaillant sans s'être entendus et sur des documents différents, sont arrivés à des résultats identiques, ce qui prouve assez l'excellence de la méthode dont la découverte leur est commune (1).

Organisateur de l'admirable musée chrétien du Latran, le commandeur de Rossi s'est aussi appliqué à dresser l'inventaire de la Bibliothèque vaticane. Naguère il avait fait partie de la commission instituée par Napoléon III pour mettre à jour l'œuvre épigraphique de Borghesi. Avec les savants Mommsen et Henzen, il a pris, pendant quarante ans, une part active au célèbre *Corpus universale inscriptionum* de Berlin, le plus grand monument scientifique de ce siècle. Frappé à plusieurs reprises, depuis deux ans, par des attaques de paralysie, il se remettait courageusement, sitôt la crise passée, à l'étude qui était le but et la pas-

sion de sa vie, « demandant au bon Dieu la résignation, s'il n'était pas dans sa volonté de le guérir. » Il a collaboré ainsi jusqu'à la fin au *Martyrologium Hieronymianum* avec son fidèle et illustre ami M. l'abbé Duchesne qui, dès le mois d'octobre dernier, consacrait une notice dans le *Bulletin critique*, une autre dans la *Revue de Paris* au maître vénéré qu'il pleurait et à qui il a rendu ce bel hommage: « l'homme était assurément plus grand encore que le savant. C'était un saint (1). »

Sur son lit de douleur, l'infatigable travailleur dictait encore, avec une lucidité parfaite, des articles pour le fascicule du *Bullettino* qui a paru quelques jours avant sa mort. L'œuvre immense, entreprise par lui, reste inachevée, mais, grâce à Dieu, les disciples qu'il avait pris soin de former sont là pour la continuer en marchant sur ses traces.

Au milieu de ce labeur écrasant, M. de Rossi, désireux de faire partager à tous son enthousiasme pour la Rome souterraine, savait s'arracher à ses absorbants travaux pour accueillir avec une inaltérable bienveillance, les étrangers qui lui étaient recommandés et les guider lui-même à travers ses chères catacombes, en leur expliquant les monuments et les peintures symboliques. Besogne souvent ingrate, car, parmi ces visiteurs, il s'en trouvait pour exercer la patience du savant, les uns par l'inattention et l'indifférence avec lesquelles ils l'écoutaient, les autres par les questions invraisemblables qu'ils lui posaient, témoin cet Anglais qui demandait un jour à l'archéologue de combien de pierres se com-

1. *Bullet. critique*, 1^{er} oct. 1894.

Voir aussi l'article de M. Paul Allard dans le *Correspondant* du 10 octobre, celui de M. Le Blant dans la *Rev. archéologique* (novembre 1894), celui de M. Eug. Müntz dans la *Gazette des Beaux-Arts* (décembre 1894) et la notice consacrée récemment à J.-B. de Rossi par Monseigneur Pèvêque de Marseille.

1. V. Ed. Le Blant, *Inscript. chret. de la Gaule antérieures au VIII^e siècle* (1856-1865), et *Manuel d'épigraph. chret.* (1869), p. 56, etc. — De Rossi, *De la déterminat. chron. des inscrip. chret.* (*Rev. archéolog.*, déc. 1862. pp. 370-79.)

posaient les ruines du Colisée. — A cette question, M. de Rossi répond par un chiffre quelconque. — « Mais, remarque l'Anglais, l'année dernière vous m'avez indiqué un autre chiffre que j'ai inscrit dans mes notes. — Ah ! répond le savant, sans s'émouvoir, c'est qu'on a recommencé le calcul : le chiffre que je vous indique aujourd'hui doit être seul exact ! »

A la fin de sa vie, débordé de toutes parts et ne pouvant se prêter aux sollicitations indiscrettes des touristes qui auraient voulu l'avoir pour guide, il réunissait encore la foule des étrangers à ses conférences, faites en plein air ou dans quelque chambre souterraine. Il exposait alors ses découvertes dans un langage familier, sachant se mettre à la portée de tous (1). « Les dames le suivaient parfaitement; il n'est pas jusqu'aux économistes et aux mathématiciens — dit spirituellement M. l'abbé Duchesne — qui n'y comprissent quelque chose et ne se sentissent une secrète vocation pour l'archéologie. »

Fils dévoué de l'Église, passionné pour les antiquités de la Ville-Sainte, on devine les sentiments qu'il éprouva le jour où les Italiens pénétrèrent par la brèche de la *Porta Pia*. Aussitôt commença la mise à exécution du *plan régulateur*, cette haussmanisation systématique, qui a complètement défiguré la vieille cité des Papes. Le grand archéologue vit avec terreur entreprendre l'œuvre de vandalisme qu'Ingres avait prédite et flétrie, en disant que la prise de Rome par les Piémontais serait une nouvelle invasion des Barbares. Pour

1. Ces conférences étaient faites en français — car le savant maniait notre langue, comme le latin, aussi aisément que sa langue maternelle — ce qui amenait parfois de plaisantes protestations de la part d'auditeurs britanniques menaçant l'orateur des foudres du *Times*. (Voir la biographie consacrée à M. de Rossi, de son vivant, en allemand par Baumgarten et traduite en italien par Giuseppe Bonavenia. Rome, 1892.)

soustraire, dans la mesure du possible, les reliques du passé à la destruction qui les menaçait, M. de Rossi, malgré ses occupations, consentit à faire partie du conseil municipal. Quand sa voix n'était pas écoutée, il faisait appel aux savants de l'Europe; parmi ceux-ci, les Allemands, dont l'opinion aujourd'hui importe le plus à l'Italie, se sont signalés par leurs protestations indignées contre les bouleversements opérés à Rome (1). Plus d'une fois, en pareil cas, M. de Rossi s'est adressé au célèbre épigraphiste Henzen qui en référait au prince de Bismarck, et le puissant chancelier n'avait qu'à faire un signe pour être obéi par l'administration romaine. Sans cet appui, l'existence des catacombes aurait été sérieusement menacée à l'époque où sévissait dans la nouvelle capitale cette fièvre de construction qui a abouti, il y a cinq ans, à un formidable désastre financier.

Honoré de l'amitié de Pie IX et de Léon XIII (2), comblé de distinctions et recherché par les académies de tous les pays, Jean-Baptiste de Rossi était entré vivant dans l'Immortalité. Les chefs d'États chrétiens s'étaient associés aux magnifiques hommages qui lui furent rendus à l'occasion de son double jubilé de 1882 et de 1892. Mommsen avait tenu à composer lui-même l'inscription commémorative de la première de ces fêtes, au cimetière de Priscille; une médaille d'or fut offerte *au fondateur de la science des catacombes* et, il y a deux ans, son buste fut solennellement inauguré dans le petit musée placé au-dessus des cryptes de Saint-Calliste. Tout récemment encore,

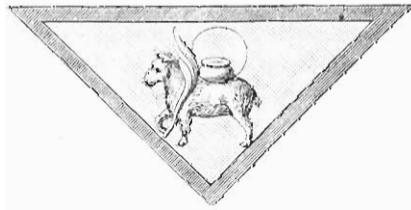
1. Voir *Die Vernichtung Roms*, article de Hermann Grimm dans la *Deutsche Rundschau* (mars 1886), la lettre de Grégorovius au président de l'Académie de Saint-Luc (17 mars 1886) et la déclaration signée vers la même date par les plus illustres artistes et écrivains allemands. (*Allgemeine Zeitung*, avril 1886.)

2. *Tanto nomini nullum par elogium*, a dit de lui Léon XIII.

au mois d'août dernier, les membres du congrès d'archéologie chrétienne réunis au milieu des ruines du palais de Dioclétien à Spalato, en Dalmatie, inauguraient leurs séances en acclamant solennellement les noms de trois personnages auxquels des télégrammes furent adressés : le Pape, l'Empereur d'Autriche et J.-B. de Rossi. Suprême témoignage d'admiration décerné au savant déjà sur le bord de la tombe.

Volontiers l'Italie officielle se serait attaché un homme qui était une des plus grandes illustrations du pays, si l'on n'avait connu ses sentiments à cet égard : « Quel dommage (*che peccato!*) — disait M. de Gubernatis — que le commandeur de Rossi

soit si dévoué au gouvernement pontifical, le roi aurait été heureux de lui offrir un siège de sénateur ! » On conçoit, en effet, que le Sénat italien eût été fier de le compter parmi ses membres, mais ce nouveau titre n'aurait rien pu ajouter à la gloire de Rossi. Au reste, toujours simple et modeste, indifférent à la renommée, il fuyait les honneurs et, dans son humilité chrétienne, rapportait tout à Dieu et aux martyrs qui ont guidé ses recherches et qui lui auront ouvert les portes de la céleste patrie. Mais son nom, désormais inséparable du souvenir de ces saints qu'il a fait connaître au monde, grandira encore après lui et retentira à travers les siècles.



Le vase de lait nimbé porté par l'Agneau.
(Cimetière de la voie Laticane.)

INDEX.



<p>ACILII GLABRIONES 11, 12 Actes des martyrs. 6, 7, 8 ALARIC.. 1, 27 ALEXANDRE-SÉVÈRE, empereur (mars 222- mars 235)... .. 7, 13, 18 ALLARD (Paul) ... 7, 12, 14, 15, 18, 19, 26 S. ANTEROS, pape (21 nov. 235-3 janv. 236). 5, 9 Arche de Noé 25 Arénaires 10, 19 AUGUSTIN (saint). 24 Baptême. 22 BOISSIER (Gaston) 7, 12, 15, 27 BOSIO (Antonio)... .. 2 BROSSES (le président de).. 10 CALLISTE (saint), pape (217-222) ... 9, 15 CÉCILE (Tombeau de sainte) ... 3, 6, 7, 8 CLÉMENT D'ALEXANDRIE. ... 22, 24, 25 Collèges funéraires 14, 15, 18 COMMODE, empereur (mars 180 — déc. 192) 7, 9, 15, 17, 19 CONSTANTIN, empereur (306-337) 13, 20, 24 CORNEILLE (saint), pape martyr (mars 251 — juin 253) 3, 4, 18 <i>Cultor Verbi</i>. 14, 15 DAMASE (saint), pape (360-384) ... 1, 5, 6 DANIEL dans la fosse aux lions. ... 19, 25 DENYS D'ALEXANDRIE (saint). 19 DIOCLÉTIEN, empereur (284-305) ... 11, 20 DION CASSIUS 12 <i>Disciplina arcani</i>. 25 DOMITIEN, empereur (81-96) 12 DUCHESNE (l'abbé) ... 13, 15, 26, 27, 28 <i>Ecclesia fratrum</i>.. 13, 14 Eucharistie 22, 24 EUSÈBE.. 13, 19 EUTYCHIEN (saint), pape (275-283).. ... 5 FABIEN (saint) pape (236 — 20 janv. 250) 5, 18 FLAVIA DOMITILLA... .. 12, 19</p>	<p>GALLUS, empereur (251-254) 18 GAUME (l'abbé)... .. 10 GÉNÉREUSE (cimetière de). 20 GERHET (Mgr) 10 <i>Graffiti</i>... .. 4, 5, 8, 25 GRÉGOIRE LE GRAND (saint), pape (590-606). 5, 26 GUÉRANGER (Dom) 7 HENZEN. 27, 28 <i>Ichtus</i> symbolique 24, 25 INGRES 29 Itinéraires des pèlerins (anciens) ... 2, 3, 8 JÉROME (saint) 18 JONAS (son histoire, type de la résurrection) 21, 22 JULIEN L'APOSTAT, empereur (361-363). 20 LACTANCE 5, 13 Latran (musée du) 27, 28 LE BLANT (Edm.) 19, 26, 27 <i>Liber pontificalis</i>.. 6, 8, 16 Lucernaires... .. 4 LUCINE (crypte de) 9, 12 LUCIUS (saint), pape (juil. 253 — mars 254). 5 LUTHER 26 MARC-AURÈLE, empereur (mars 161 — mars 180) 6, 7 MARCHI (le Père), 3 MARTIGNY (l'abbé) 22, 26 Martyrs exécutés en masse. 5 MAXENCE, empereur (306-312). 20 MAXIME DE TURIN (saint) 21, 22 MÉLANCHTON 26 MILLER. 15 <i>Mirabilia Urbis Romae</i> 2, 8 MINUTIUS FELIX. 16 MOÏSE, figure de saint Pierre 25, 26 MOMMSEN 3, 29 <i>Natalitia</i> 16 NÉRON, empereur (oct. 54 — juin 68) ... 11</p>	<p>ORIGÈNE 12, 17, 18 Pain et poisson 23, 24 PASCAL I^{er}, pape (817-824) 2, 8 Peintures des catacombes.. 20 — 25 PHILIPPE L'ARABE, empereur (244-249) 18, 19 <i>Philosophumena</i>... .. 15, 16, 22 PIE IX pape, (1846-1878) ... 5, 27, 29 PITRA (le cardinal) 25, 26 POMPONIA GRÆCINA. 9 PRÉTEXTAT (Catacombe de) ... 4, 7, 18 PRISCILLE (Catacombe de). 12, 29 Purgatoire (Expression de la croyance au) 26 <i>Refrigerium</i>... .. 26, 27 Résurrection, 22 RICHEMONT (le comte de).. 12, 15, 27 Sacrements (chambres des). 22 Saints (Croyance à l'intercession des) 4, 26 SEROUX D'AGINCOURT 3 SEPTIME-SÉVÈRE, empereur (juin 193 — fév. 211) 14, 19 SIXTE II (saint), pape martyr (257 — août 258) 4, 6, 18 SIXTE III, pape (432-440).. 6 SUÉTONE 12, 17 TACITE.. 9, 12 TERTULLIEN... 5, 14, 16, 17, 22, 24, 25 THEODELINDE, reine des Lombards ... 8 TRAJAN, empereur (janv. 98 — août 117) 17, 19 TRAJAN-DÈCE, empereur (mars 249 — nov. 251) 18 ULYSSE et les sirènes aux catacombes ... 21 URBAIN (saint), pape (222-230). 7 URBAIN, évêque. 6, 7, 8 VALÉRIEN, empereur (253-259). ... 18, 19 Vase de lait symbolique... .. 23, 24, 30 ZÉPHYRIN (saint), pape (198-217) 15</p>
---	---	---



